

MANITOBA 2001

BUDGET DES RECETTES

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002



M. GREGORY F. SELINGER
MINISTRE DES FINANCES

**BUDGET
DES RECETTES
DU MANITOBA
DE 2001**

POUR L'EXERCICE

SE TERMINANT LE 31 MARS 2002

DÉPOSÉ POUR ADOPTION

LORS DE LA DEUXIÈME SESSION

DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE



**M. GREGORY F. SELINGER
MINISTRE DES FINANCES**

INTRODUCTION

Le Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002 donne le détail des recettes que prévoit le gouvernement, conformément au Budget du Manitoba pour 2001. Les prévisions des dépenses pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

Budget des recettes de l'année précédente

Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, il peut être nécessaire de rajuster les chiffres du Budget des recettes de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour faciliter la comparaison. Normalement, le total des recettes de l'année précédente ne change pas après ces rajustements.

Les chiffres du Budget des recettes 2000-2001 ont également été rajustés pour refléter la réorganisation des ministères qui a eu lieu en janvier 2001.

Catégorie de recettes

Les recettes sont groupées en fonction de trois sources principales : recettes fiscales, recettes non fiscales et gouvernement du Canada. Sous chacune de ces rubriques figurent des renseignements supplémentaires sur les ministères responsables de la perception et sur les types de recettes.

Budget des recettes supplémentaire

Le document *Supplementary Information for Legislative Review* qui est publié annuellement par le ministère des Finances renferme des renseignements plus détaillés sur le Budget des recettes, afin d'aider les députés à examiner ce dernier.

SOMMAIRE DU BUDGET DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)*
1. Recettes fiscales	3 971 598,0	2,6	3 869 621,9
2. Recettes non fiscales	704 078,7	14,0	617 640,7
3. Gouvernement du Canada	2 127 722,2	10,4	1 927 040,8
Total des recettes	<u>6 803 398,9</u>	6,1	<u>6 414 303,4</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	6 414 303,4
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	<u>6 414 303,4</u>

BUDGET DÉTAILLÉ DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)
1. Recettes fiscales		
Consommation et Corporations		
a) Impôt sur les compagnies d'assurance	41 452,0	40 640,0
b) Taxe sur les transferts fonciers	11 900,0	12 000,0
	53 352,0	52 640,0
Finances		
a) Impôt sur le revenu des particuliers	1 754 350,0	1 685 800,0
b) Impôt sur les bénéfices des sociétés	375 200,0	333 000,0
c) Impôt sur le capital des corporations	137 500,0	140 000,0
d) Taxe sur l'essence	157 000,0	157 000,0
e) Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	241 400,0	228 000,0
f) Impôt sur les droits successoraux et sur les donations	40,0	40,0
g) Taxe sur la concession ou la location de terrains miniers	72,0	72,0
h) Impôt minier	20 000,0	68 000,0
i) Taxe sur le carburant	67 000,0	67 000,0
j) Taxe sur les ventes au détail	957 600,0	950 700,0
k) <i>Loi de 1964 sur le revenu - Première partie</i>	65 600,0	56 300,0
l) Taxe sur le tabac	135 500,0	124 500,0
m) Taxe destinée à la protection de l'environnement	3 000,0	3 000,0
	3 914 262,0	3 813 412,0
Industrie, Commerce et Mines		
a) Taxe sur le pétrole et le gaz naturel	3 984,0	3 569,9
	3 971 598,0	3 869 621,9
Total des recettes fiscales	3 971 598,0	3 869 621,9

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales		
Assemblée législative		
a) Bureau du vérificateur provincial - Paiement de services	348,7	348,7
b) Divers	20,0	20,0
	368,7	368,7
Conseil exécutif		
a) Divers	0,2	0,2
Affaires autochtones et du Nord		
a) Divers	54,0	104,0
Enseignement postsecondaire		
a) Paiement de services	20,0	20,0
Agriculture et Alimentation		
a) Paiement de services	2 197,2	2 120,3
b) Divers	340,3	910,5
	2 537,5	3 030,8
Commission de la fonction publique		
a) Divers	130,2	129,1
Conservation		
a) Environnement - Paiement de services et divers	312,8	189,5
b) Pêche - Paiement de services et divers	230,3	255,8
c) Programme de protection contre les inondations - 1997	1 693,2	1 723,4
d) Forêts - Paiement de services et divers	6 547,0	6 547,0
e) Information géographique - Vente et paiement de services	3 476,8	3 668,8
f) Délivrance de permis par des vendeurs	5 839,6	5 708,0
g) Parcs - Paiement de services	9 751,4	8 432,6
h) Opérations régionales - Paiement de services et recouvrements	820,0	820,0
i) Énergie hydraulique - Loyers	103 100,0	46 500,0
j) Ressources hydrauliques - Divers	204,8	76,0
k) Faune - Divers	41,0	36,0
l) Divers	293,3	817,2
	132 310,2	74 774,3

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales - suite		
Consommation et Corporations		
a) Commission d'appel des accidents de la route - Recouvrements	706,3	718,2
b) Consommation - Paiement de services	1 206,6	795,9
c) <i>Loi sur les assurances</i> - Paiement de services	785,0	780,0
d) Régie des services publics - Recouvrements	1 363,0	1 444,9
e) Corporations de fiducie et de prêt - Paiement de services	250,0	250,0
f) Divers	2,0	2,0
	4 312,9	3 991,0
Culture, Patrimoine et Tourisme		
a) Fondation historique de la Baie d'Hudson	815,5	733,0
b) Documentation et information - Paiement de services	121,7	121,7
c) Commission de classification cinématographique du Manitoba Paiement de services	405,4	356,1
d) Archives provinciales - Paiement de services	85,0	85,0
e) Publications officielles - Paiement de services	813,8	813,8
f) Divers	5,6	139,8
	2 247,0	2 249,4
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse		
a) Paiement de services	2 120,3	1 973,0
b) Divers	750,1	500,7
	2 870,4	2 473,7
Services à la famille et Logement		
a) Allocations spéciales pour enfants - Recouvrements	6 400,0	5 850,0
b) Aide au revenu - Recouvrements	5 960,0	6 020,0
c) Taxe pour l'aide sociale des administrations locales des territoires non organisés	210,0	210,0
d) Divers	739,3	785,0
	13 309,3	12 865,0
Finances		
a) Remboursement de dépenses antérieures	1 500,0	1 500,0
b) Divers	419,8	946,4
	1 919,8	2 446,4
Santé		
a) Divers	2 983,1	2 780,3
Industrie, Commerce et Mines		
a) Minéraux – Redevances et paiement de services	2 893,5	2 523,5
b) Énergie pétrolière - Redevances et paiement de services	3 048,1	3 287,3
c) Divers	45,0	67,0
	5 986,6	5 877,8

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales - suite		
Affaires intergouvernementales		
a) Municipalités - Recouvrements	8 165,4	7 783,4
b) Paiement de services	358,2	358,2
c) Divers	20,0	20,0
	8 543,6	8 161,6
Justice		
a) Municipalités - Recouvrements	1 928,6	1 828,0
b) Caisse d'assistance aux victimes - Recouvrements	1 069,6 (1)	1 072,1
c) Biens en déshérence dévolus à la Couronne	50,0	50,0
d) Amendes et frais	11 043,3	10 940,0
e) Services juridiques	5 600,0	5 315,0
f) Centre provincial de détention provisoire de Winnipeg - Recouvrements	485,0	483,6
g) Divers	1 216,9	1 171,5
	21 393,4	20 860,2
Travail et Immigration		
a) Commission des accidents du travail - Recouvrements	6 933,0	6 108,8
b) Paiement de services	2 859,9	3 024,9
c) Divers	71,5	121,1
	9 864,4	9 254,8
Transports et Services gouvernementaux		
a) Immatriculation des automobiles et des transporteurs routiers et paiement de services	60 992,6	56 500,0
b) Comités, conseils, commissions et organismes gouvernementaux - Recouvrements	160,0	140,0
c) Municipalités et autres tiers - Recouvrements	1 500,0	1 500,0
d) Permis de conduire	14 065,8	13 365,8
e) Commission d'appel des suspensions de permis - Paiement de services	100,0	100,0
f) Loyers de diverses propriétés gouvernementales	1 085,0	1 236,2
g) Taxis - Permis et paiement de services	200,0	200,0
h) Divers	1 449,0	1 661,4
	79 552,4	74 703,4
Urgences diverses		
a) Divers	25,0	25,0

1. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour les dépenses affectées à l'assistance aux victimes dans le Budget des dépenses 2001-2002. Le montant réel des dépenses affectées à l'assistance aux victimes en 2001-2002 déterminera le montant des fonds portés au débit de la Caisse d'assistance aux victimes et crédités aux recettes.

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales - suite		
Sociétés de la Couronne et entités		
a) Corporation manitobaine des loteries	240 000,0	220 000,0
b) Société des alcools	161 250,0	159 000,0
c) Organismes de service spécial		
Bureau du contentieux civil	-	500,0
Office des compagnies	1 850,0	2 500,0
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	1 000,0	2 000,0
Services de gestion foncière	250,0	500,0
Commission des valeurs mobilières du Manitoba	5 400,0	1 600,0
Organisme chargé de la distribution du matériel	400,0	525,0
Bureau du commissaire aux incendies	-	300,0
Office d'enregistrement des titres et des instruments	3 100,0	4 500,0
Bureau de l'état civil	200,0	700,0
	413 450,0	392 125,0
Vente de biens gouvernementaux		
a) Vente par divers ministères	2 200,0	1 400,0
	704 078,7	617 640,7
Total des recettes non fiscales	704 078,7	617 640,7

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2000-2001 (milliers de \$)
3. Gouvernement du Canada		
Péréquation	1 306 100,0	1 171 100,0
Transfert canadien en matière de santé et de Programmes sociaux (TCSPS)	677 800,0	632 100,0 (2)
Fonds pour l'achat d'appareils médicaux	18 000,0 (3)	-
Autres		
a) Affaires autochtones et du Nord	100,0	100,0
b) Enseignement postsecondaire	13 782,7	13 910,8
c) Agriculture et Alimentation	28,7	26,5
d) Conservation	9 605,2	16 099,4
e) Culture, Patrimoine et Tourisme	77,1	77,1
f) Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	61 374,3	61 383,7
g) Services à la famille et Logement	2 999,3	3 152,3
h) Finances	2 200,0	2 200,0
i) Santé	5 658,7	5 505,7
j) Affaires intergouvernementales	405,0	-
k) Justice	10 955,9	11 941,5
l) Travail et Immigration	5 144,3	4 850,3
m) Transports et Services gouvernementaux	8 280,5	4 193,5
n) Urgences diverses - Accord d'aide financière en cas de catastrophe	4 810,5	-
o) Promotion des langues officielles	400,0	400,0
	125 822,2	123 840,8
Total des recettes venant du gouvernement du Canada	2 127 722,2	1 927 040,8

2. Le Budget des recettes 2000-2001 comprend le Supplément fédéral en matière de santé de 92 200,0 \$.

3. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour les dépenses affectées à l'achat et au remplacement de matériel dans le Budget des dépenses 2001-2002. Le montant réel des dépenses en 2001-2002 déterminera le montant des fonds portés au crédit du Fonds pour l'achat d'appareils médicaux qui a été créé avec des fonds provenant du gouvernement fédéral en 2000-2001.

MANITOBA 2001

BUDGET DES DÉPENSES

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002



M. GREGORY F. SELINGER
MINISTRE DES FINANCES

**BUDGET
DES DÉPENSES
DU MANITOBA
DE 2001**

POUR L'EXERCICE

SE TERMINANT LE 31 MARS 2002

DÉPOSÉ POUR ADOPTION

LORS DE LA DEUXIÈME SESSION

DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE



**M. GREGORY F. SELINGER
MINISTRE DES FINANCES**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Partie A - Sommaire des dépenses de fonctionnement	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter	10
Estimations pour 2001-2002	11
État comparatif des dépenses de fonctionnement	12
Rubriques :	
Assemblée législative (1)	15
Conseil exécutif (2)	20
Affaires autochtones et du Nord (19)	22
Enseignement postsecondaire (44)	25
Agriculture et Alimentation (3)	29
Commission de la fonction publique (17)	35
Programmes d'aide communautaire (33)	38
Conservation (12)	40
Consommation et Corporations (5)	51
Culture, Patrimoine et Tourisme (14)	55
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse (16)	60
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6)	70
Services à la famille et Logement (9)	72
Finances (7)	80
Santé (21)	88
Enfants en santé Manitoba (34)	97
Industrie, Commerce et Mines (10)	99
Affaires intergouvernementales (13)	105
Justice (4)	113
Travail et Immigration (11)	121
Direction générale des services aux personnes âgées (24)	126
Sport (28)	128
Situation de la femme (22)	130
Transports et Services gouvernementaux (15)	132
Crédits d'autorisation (26)	142
Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (26-1)	144
Fonds des innovations de développement durable (26-2)	144
Initiatives concernant l'administration de la justice (26-3)	144
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (26-4)	145
Autres affectations (27)	146
Crédits - Urgences diverses (27-1)	147
Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (27-2)	147

TABLE DES MATIÈRES

Partie B - Investissements en immobilisations

Sommaires :

Crédits législatifs et crédits à voter	150
Prévisions des investissements en immobilisations	151

Rubriques :

Agriculture et Alimentation	152
Conservation	152
Consommation et Corporations	152
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	152
Services à la famille et Logement	152
Finances	152
Santé	153
Justice	153
Transports et Services gouvernementaux	153
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation)	153

Annexe A - Organismes de service spécial	157
---	------------

Annexe B - Convention comptable pour les dépenses en capital	161
---	------------

INTRODUCTION

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager, conformément au Budget du Manitoba pour 2001. Le Budget des dépenses énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*. Figurent également au Budget des dépenses, conformément aux dispositions de l'article 30 de la *Loi sur l'administration financière*, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les prévisions des recettes pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies afin de faciliter l'examen de ce budget.

Catégorie de dépenses

Le Budget des dépenses comporte deux sections : la Partie A - Dépenses de fonctionnement et la Partie B - Investissements en immobilisations. La section Dépenses de fonctionnement présente les coûts annuels de fonctionnement des programmes gouvernementaux et d'intérêt sur la dette publique, tandis que la section Investissements en immobilisations traite des coûts d'acquisition des immobilisations corporelles en fonction de la convention comptable adoptée pendant l'exercice 1999-2000. Pendant cet exercice, la province du Manitoba a adopté un changement de système de comptabilité en vertu duquel les dépenses d'immobilisations corporelles (à l'exception des immobilisations foncières et des infrastructures) sont amorties selon la méthode « axée sur les charges » sur la durée de vie utile des biens. En vertu de cette convention comptable, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations sont distinctes (Partie B), avec un amortissement annuel inclus dans les crédits affectés aux dépenses (Partie A).

Partie A - Dépenses de fonctionnement

Cette section du Budget des dépenses comprend les quatre catégories suivantes :

Dépenses de fonctionnement : dépenses liées à la prestation directe des programmes et services gouvernementaux, y compris les salaires et coûts généraux de fonctionnement, les subventions à des tierces parties et les dépenses se rapportant aux paiements des crédits d'impôt, des pensions et des autres provisions.

Subventions en capital : subventions accordées à des tierces parties telles que les offices de la santé, les écoles et les universités, pour l'augmentation ou l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

Infrastructure : dépenses occasionnées par l'acquisition ou la construction de biens corporels qui ne correspondent pas aux critères établis en capitalisation ou qui en sont exclus. Comprend les dépenses liées à l'infrastructure des autoroutes, des ponts et des égouts, ainsi qu'à l'infrastructure hydraulique.

Amortissement des immobilisations : provision annuelle destinée à couvrir le coût des immobilisations utilisées pour la prestation de programmes gouvernementaux. Les immobilisations corporelles déjà acquises et celles qui le seront pendant l'exercice financier 2001-2002 sont présentées, pendant toute leur durée de vie utile, sous forme de dépenses connexes qui sont fonction de taux d'amortissement prédéterminés. Reconnaître l'amortissement selon cette méthode permet d'attribuer le coût des immobilisations à leurs périodes de service.

INTRODUCTION

Partie B - Investissements en immobilisations

Cette section du Budget des dépenses correspond aux crédits pour l'achat annuel ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui répondent aux critères d'amortissement. On définit ces immobilisations corporelles comme étant des immobilisations dont la durée de vie utile est supérieure à un an et qui sont achetées, construites ou mises au point, et conservées afin d'être utilisées, et non revendues. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation seront imputées à l'exercice au cours duquel elles ont été acquises. Comme il a été indiqué précédemment, le coût d'amortissement annuel est représenté dans la Partie A - Dépenses de fonctionnement sous la forme d'une partie du coût de prestation des programmes gouvernementaux. L'annexe B (voir page 161) offre plus de détails sur la classification des biens, les estimations de durée de vie utile et les taux d'amortissement.

La *Loi portant affectation de crédits* prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses), ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations, lesquels figurent à la Partie B du Budget des dépenses. Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels dont le solde inutilisé devient périmé à la fin de l'exercice.

Budget des dépenses de l'année précédente

Le Budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement les dépenses principales, mais aussi toute prévision de dépenses supplémentaires approuvées par l'Assemblée législative en vertu d'une *Loi portant affectation supplémentaire de crédits*. Il n'y a pas eu de dépenses supplémentaires en 2000-2001.

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En général, le total des dépenses de l'année précédente ne change pas après ces rajustements. Pour l'exercice 2001-2002, les rajustements les plus importants apportés aux chiffres du Budget des dépenses de l'exercice 2000-2001 concernent la réorganisation des ministères qui a eu lieu en janvier 2001 et l'allocation de fonds aux ministères en provenance des crédits d'autorisation de la réforme interne, de l'adaptation de la main-d'œuvre et de l'augmentation générale des salaires (26-4) pour les augmentations générales des salaires de 2000-2001.

Nouvelles autorisations de dépenser

Pour la Partie A comme pour la Partie B, la Législature approuve les crédits principaux par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les principales affectations budgétaires, sauf pour les affectations énoncées dans la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation » (p. ex. pour la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba). Si des dépenses additionnelles sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une *Loi portant affectation supplémentaire de crédits* quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par Mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux, comme prévu à l'article 32 de la *Loi sur l'administration financière*. Tout Budget des dépenses supplémentaire ferait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits principaux de la Partie B - Investissements en immobilisations sont soumis au même processus d'autorisation.

INTRODUCTION

Crédits législatifs

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la *Loi portant affectation de crédits*. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un « S » dans la colonne des résolutions du budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le Budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*.

Crédits d'autorisation et autres affectations

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, les fonds nécessaires sont affectés aux ministères, selon le besoin, à partir des crédits d'autorisation, par le ministre des Finances, grâce au pouvoir qui lui est attribué en vertu de l'article 33 de la *Loi sur l'administration financière* (Crédits d'autorisation). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée « Autres affectations ».

Recouvrements

Depuis plusieurs années, le gouvernement s'efforce de mieux déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Le recouvrement de coûts est en place pour les assurances, les locaux, les frais de bureautique, les subventions en remplacement d'impôts, les services de transport aérien et certains avantages sociaux. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes ». Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation aux ministères clients ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis aux prestataires de programmes ne relevant pas d'une entité gouvernementale figurent dans les recettes.

Organismes de service spécial

Les organismes de service spécial (OSS) sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement, des services scientifiques et technologiques, ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est mentionné dans les prévisions du ministère responsable, et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 157.

Suppléments sur les dépenses

Les suppléments publiés par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	467 797,8	(3,4)	484 135,2
Total des crédits à voter	<u>6 349 180,6</u>	6,3	<u>5 974 270,1</u>
Total partie A - Dépenses de fonctionnement	<u><u>6 816 978,4</u></u>	5,6	<u><u>6 458 405,3</u></u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie A - Dépenses de fonctionnement			
Budget des dépenses publié 2000-2001	483 960,2	5 974 445,1	6 458 405,3
- Finances	175,0	(175,0)	-
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	<u>484 135,2</u>	<u>5 974 270,1</u>	<u>6 458 405,3</u>

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
ESTIMATIONS POUR 2001-2002

(milliers de \$)

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	INFRASTRUCTURE	AMORTISSEMENT	TOTAL
Assemblée législative	22 179,1	-	-	181,1	22 360,2
Conseil exécutif	3 556,0	-	-	14,9	3 570,9
Affaires autochtones et du Nord	21 275,6	3 193,3	-	135,0	24 603,9
Enseignement postsecondaire	393 556,7	19 720,6	-	126,2	413 403,5
Agriculture et Alimentation	120 945,0	300,0	-	844,3	122 089,3
Commission de la fonction publique ...	4 049,4	-	-	101,1	4 150,5
Programmes d'aide communautaire ..	6 029,0	-	-	3,8	6 032,8
Conservation	115 339,1	5 507,9	24 659,7	2 769,9	148 276,6
Consommation et Corporations	9 523,8	-	-	233,9	9 757,7
Culture, Patrimoine et Tourisme	54 499,7	4 705,9	-	609,6	59 815,2
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	1 049 305,6	25 050,4	-	1 814,3	1 076 170,3
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	57 358,2	-	-	-	57 358,2
Services à la famille et Logement	802 944,0	-	-	5 633,7	808 577,7
Finances	100 880,5	-	-	1 685,0	102 565,5
• Dette publique	458 131,9	-	-	-	458 131,9
Santé	2 509 718,0	75 657,9	-	2 420,1	2 587 796,0
Enfants en santé Manitoba	18 207,3	-	-	74,0	18 281,3
Industrie, Commerce et Mines	50 219,1	-	-	526,7	50 745,8
Affaires intergouvernementales	88 249,0	54 241,3	500,0	463,4	143 453,7
Justice	228 991,7	-	-	1 591,8	230 583,5
Travail et Immigration	24 326,6	-	-	407,8	24 734,4
Direction générale des services aux personnes âgées	768,8	-	-	18,7	787,5
Sport	10 365,9	-	-	2,0	10 367,9
Situation de la femme	1 189,7	-	-	27,9	1 217,6
Transports et Services gouvernementaux	184 439,7	2 000,0	111 608,0	13 174,2	311 221,9
Crédits d'autorisation	32 406,1	21 595,0	46 148,5	-	100 149,6
Autres affectations	20 775,0	-	-	-	20 775,0
Total	6 389 230,5	211 972,3	182 916,2	32 859,4	6 816 978,4

SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
Assemblée législative	22 360,2	2,7	21 763,4
Conseil exécutif	3 570,9	0,5	3 553,8
Affaires autochtones et du Nord	24 603,9	5,2	23 379,0
Enseignement postsecondaire	413 403,5	6,4	388 427,0
Agriculture et Alimentation	122 089,3	6,4	114 784,7
Commission de la fonction publique	4 150,5	11,6	3 717,9
Programmes d'aide communautaire	6 032,8	(4,2)	6 298,7
Conservation	148 276,6	(2,6)	152 163,9
Consommation et Corporations	9 757,7	3,8	9 398,3
Culture, Patrimoine et Tourisme	59 815,2	2,4	58 394,7
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	1 076 170,3	5,4	1 021 095,6
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	57 358,2	6,5	53 859,1
Services à la famille et Logement	808 577,7	3,0	785 207,4
Finances	102 565,5	(1,1)	103 753,8
• Dette publique	458 131,9	(3,5)	474 650,0
Santé	2 587 796,0	6,4	2 431 442,5
Enfants en santé Manitoba	18 281,3	42,7	12 813,8
Industrie, Commerce et Mines	50 745,8	4,4	48 603,6
Affaires intergouvernementales	143 453,7	0,6	142 591,8
Justice	230 583,5	2,7	224 483,6
Travail et Immigration	24 734,4	5,6	23 428,5
Direction générale des services aux personnes âgées	787,5	0,1	786,8
Sport	10 367,9	(0,2)	10 392,2
Situation de la femme	1 217,6	5,8	1 151,3
Transports et Services gouvernementaux	311 221,9	3,7	300 021,3
Crédits d'autorisation	100 149,6	366,5	21 467,6
Autres affectations	20 775,0	-	20 775,0
Total	6 816 978,4	5,6	6 458 405,3

PARTIE A
DÉTAIL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

PARTIE A
BUDGET DES DÉPENSES
DE LA
PROVINCE DU MANITOBA

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Sommaire des programmes			
1. Indemnités (crédits législatifs)	3 720,5	2,9	3 615,6
2. Prestations de retraite (crédits législatifs)	1 880,0	2,9	1 826,6
3. Dépenses des députés (crédits législatifs)	3 544,4	0,6	3 522,0
4. Financement des élections (crédits législatifs)	521,0	-	521,0
5. Autres dépenses de l'Assemblée	4 951,0	2,8	4 818,1
6. Bureau du vérificateur provincial	4 113,8	3,5	3 975,4
7. Bureau de l'ombudsman	2 069,2	1,5	2 039,3
8. Bureau du directeur général des élections	812,3	17,3	692,4
9. Bureau du protecteur des enfants	566,9	(0,9)	571,9
10. Amortissement des immobilisations	181,1	-	181,1
Total des crédits pour l'Assemblée législative	22 360,2	2,7	21 763,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	12 513,2	3,4	12 097,1
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	181,1	-	181,1
Total à voter	12 694,3	3,4	12 278,2
Crédits législatifs	9 665,9	1,9	9 485,2
Total des crédits pour l'Assemblée législative	22 360,2	2,7	21 763,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	21 583,3
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	180,1
	<hr/>
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	21 763,4
	<hr/> <hr/>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
S	1.	Indemnités (crédits législatifs) Indemnités des députés.	3 720,5	3 615,6
	a)	Députés	3 608,4	3 506,7
	b)	Indemnités supplémentaires	112,1	108,9
S	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.	1 880,0	1 826,6
	a)	Prestations de retraite et remboursements	1 589,6	1 544,3
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	290,4	282,3
S	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.	3 544,4	3 522,0
	a)	Dépenses des circonscriptions	2 256,0	2 225,4
	b)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	329,8	341,3
	c)	Indemnité de transport quotidien	32,8	39,4
	d)	Indemnité de déplacement	519,3	519,6
	e)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	125,5	122,0
	f)	Impression et affranchissement	276,0	269,3
	g)	Dépenses des comités	5,0	5,0
S	4.	Financement des élections (crédits législatifs) Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province.	521,0	521,0
	a)	Dépenses aux termes de la <i>Loi électorale</i>	275,0	275,0
	b)	Dépenses aux termes de la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i>	246,0	246,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée Soutien administratif de l'Assemblée législative.	4 951,0	4 818,1
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
		1) Salaire du chef de l'opposition officielle	28,1	27,3
		2) Salaires et avantages sociaux	142,9	139,5
		3) Autres dépenses	32,5	32,5
		Sous-total a)	203,5	199,3
	b)	Salaires et avantages sociaux	3 430,7	3 308,9
	c)	Autres dépenses	1 316,8	1 309,9
1.2	6.	Bureau du vérificateur provincial Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la <i>Loi sur le vérificateur provincial</i> .	4 113,8	3 975,4
	a)	Salaires et avantages sociaux	3 163,7	3 025,3
	b)	Autres dépenses	950,1	950,1
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman Reçoit les plaintes et fait enquête conformément à la <i>Loi sur l'ombudsman</i> , à la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> et à la <i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> . Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement est possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.	2 069,2	2 039,3
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 578,1	1 508,6
	b)	Autres dépenses	491,1	530,7
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections Conformément à la <i>Loi électorale</i> , le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports nécessaires. Conformément à la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i> , il veille en outre à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la <i>Loi</i> et communiquent les renseignements nécessaires.	812,3	692,4
	a)	Salaires et avantages sociaux	606,5	491,6
	b)	Autres dépenses	205,8	200,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants	566,9	571,9
		Veille au respect des droits, des intérêts et des préférences des enfants qui reçoivent des services de protection.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	395,7	374,6
	b)	Autres dépenses	171,2	197,3
1.6	10.	Amortissement des immobilisations	181,1	181,1
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Assemblée législative			22 360,2	21 763,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CONSEIL EXÉCUTIF (2)

Sommaire des programmes

1. Administration	3 556,0	0,4	3 540,6
2. Amortissement des immobilisations	14,9	12,9	13,2
Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 570,9	0,5	3 553,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	3 556,0	0,4	3 540,6
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	14,9	12,9	13,2
Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 570,9	0,5	3 553,8

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	3 513,4
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	40,4
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	3 553,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite				
2.1	1.	Administration	3 556,0	3 540,6
		Indemnités du Conseil exécutif; soutien administratif du cabinet du premier ministre, du Conseil exécutif et du Secrétariat des relations fédérales et provinciales; accueil gouvernemental; service du protocole.		
		a) Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif	45,0	43,6
		b) Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 200,5	2 107,5
		2) Autres dépenses	363,7	397,9
		Sous-total b)	2 564,2	2 505,4
		c) Secrétariat des relations fédérales et provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	369,8	366,0
		2) Autres dépenses	67,0	115,6
		Sous-total c)	436,8	481,6
		d) Accueil gouvernemental	10,0	10,0
		e) Programme de développement international	500,0	500,0
2.2	2.	Amortissement des immobilisations	14,9	13,2
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour le Conseil exécutif			3 570,9	3 553,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19)

Sommaire des programmes

1. Direction générale	893,1	0,8	886,0
2. Opérations	20 382,5	3,2	19 743,4
3. Subventions en capital	3 193,3	22,1	2 614,6
4. Amortissement des immobilisations	135,0	-	135,0
Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord	24 603,9	5,2	23 379,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	21 275,6	3,1	20 629,4
Subventions en capital	3 193,3	22,1	2 614,6
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	135,0	-	135,0
Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord	24 603,9	5,2	23 379,0

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	23 216,2
Transfert de fonctions venant de :	
- Transports et Services gouvernementaux	80,0
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	82,8
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	23 379,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite				
19.1	1.	Direction générale	893,1	886,0
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	624,2	617,9
		2) Autres dépenses	240,8	240,8
		Sous-total b)	865,0	858,7
19.2	2.	Opérations	20 382,5	19 743,4
		Soutien administratif du ministère; aide concernant les services municipaux et aide financière et technique aux localités du Nord; élaboration de lignes directrices, de programmes et de stratégies permettant le développement du Nord; coordination du dossier des droits fonciers issus des traités et du Programme d'application de la Convention sur l'inondation des terres du Nord; contribution aux dépenses de fonctionnement du Fonds de développement économique local; élaboration de lignes directrices et coordination, pour les communautés autochtones du Manitoba, de négociations fédérales-provinciales et interprovinciales, et travaux de recherche connexes; soutien aux initiatives de la communauté autochtone grâce au Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones.		
	a)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	362,0	356,1
		2) Autres dépenses	126,7	126,7
		Sous-total a)	488,7	482,8
	b)	Soutien des programmes et des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	180,9	176,2
		2) Autres dépenses	92,5	92,5
		3) Opérations communautaires	7 727,5	7 556,2
		4) Services régionaux	589,8	771,3
		5) Subventions	253,7	253,7
		Sous-total b)	8 844,4	8 849,9
	c)	Services de soutien communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 591,4	1 454,2
		2) Autres dépenses	607,0	554,7
		Sous-total c)	2 198,4	2 008,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite				
	d)	Fonds des Affaires du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	210,9	222,8
		2) Autres dépenses	67,9	67,9
		Sous-total d)	278,8	290,7
	e)	Services de planification et d'élaboration de programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	371,0	343,2
		2) Autres dépenses	102,9	122,9
		Sous-total e)	473,9	466,1
	f)	Gestion et coordination des ententes		
		1) Salaires et avantages sociaux	724,4	722,8
		2) Autres dépenses	181,6	181,6
		3) Convention sur l'inondation des terres du Nord	1 355,0	1 355,0
		Sous-total f)	2 261,0	2 259,4
	g)	Secrétariat des affaires autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	478,9	460,3
		2) Autres dépenses	221,5	221,5
		3) Programmes de développement pour les Autochtones	2 397,0	2 003,6
		4) Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones	1 000,0	1 000,0
		5) Partenaires pour des carrières	200,0	200,0
		Sous-total g)	4 297,4	3 885,4
	h)	Fonds de développement économique local	1 539,9	1 500,2
19.3	3.	Subventions en capital	3 193,3	2 614,6
	a)	Localités du Nord	2 958,3	2 379,6
	b)	Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	235,0	235,0
19.4	4.	Amortissement des immobilisations	135,0	135,0
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord			24 603,9	23 379,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	601,2	68,7	356,3
2. Soutien aux collèges et aux universités	333 332,6	5,7	315 365,8
3. Aide aux étudiants et remise sur les frais de scolarité	59 622,9	0,4	59 393,1
4. Subventions en capital	19 720,6	49,6	13 185,6
5. Amortissement des immobilisations	126,2	-	126,2
Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire	413 403,5	6,4	388 427,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	393 556,7	4,9	375 115,2
Subventions en capital	19 720,6	49,6	13 185,6
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	126,2	-	126,2
Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire	413 403,5	6,4	388 427,0

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	-
Transfert de fonctions venant de :	
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	382 552,5
- Santé	5 808,4
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	66,1
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	388 427,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite				
44.1	1.	Administration et finances	601,2	356,3
		Haute direction et planification de la politique et des programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse dans les domaines des ressources humaines, des finances et de l'administration, de gestion de l'information, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	-
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	198,1	-
		2) Autres dépenses	75,0	74,6
		Sous-total b)	273,1	74,6
	c)	Administration et finances	300,0	281,7
44.2	2.	Soutien aux collèges et aux universités	333 332,6	315 365,8
		Orientation et soutien financier offerts aux universités et aux collèges.		
		<i>Conseil de l'enseignement postsecondaire</i> : planifie et coordonne l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accès à l'éducation; aide à la coordination et à l'intégration des services et des établissements; étudie et évalue les programmes et services offerts au niveau postsecondaire; encourage la responsabilité financière.		
		<i>Subventions de fonctionnement aux universités</i> : soutien financier aux universités du Manitoba, de Winnipeg et de Brandon, au Collège universitaire de Saint-Boniface, à la Canadian Mennonite University, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth College et au Steinbach Bible College.		
		<i>Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire</i> : financement d'initiatives visant l'élaboration de nouveaux programmes dans les universités; subventions d'encouragement pour la réorganisation des systèmes.		
		<i>Subventions aux collèges</i> : soutien financier aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, ainsi qu'au collège Red River et à l'École technique et professionnelle.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite				
		<i>Initiative d'expansion des collèges</i> : aide financière aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, au collège Red River et à l'École technique et professionnelle afin d'améliorer les choix éducatifs, la capacité et les possibilités qu'ils offrent, tout particulièrement dans les secteurs qui sont d'une importance stratégique pour le marché du travail ou dans lesquels il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée; d'augmenter les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants; et d'établir des liens plus solides entre les établissements d'enseignement.		
		<i>Programmes Accès</i> : aide financière aux établissements postsecondaires pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes pour lesquelles l'accès à une éducation postsecondaire a pendant longtemps connu des obstacles.		
		<i>Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle</i> : aide financière pour soutenir les accords de formation interprovinciaux.		
		a) Conseil de l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	642,8	648,0
		2) Autres dépenses	233,0	229,9
		Sous-total a)	875,8	877,9
		b) Subventions de fonctionnement aux universités	246 282,3	237 288,9
		c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 400,0	500,0
		d) Subventions aux collèges		
		1) Subventions de fonctionnement	66 342,6	64 376,7
		2) Interuniversités Nord	842,7	822,1
		Sous-total d)	67 185,3	65 198,8
		e) Initiative d'expansion des collèges		
		1) Salaires et avantages sociaux	193,6	192,4
		2) Autres dépenses	52,2	56,0
		3) Subventions	10 700,0	4 856,0
		Sous-total e)	10 945,8	5 104,4
		f) Programmes Accès	5 306,1	5 108,5
		g) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	1 337,3	1 287,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite				
44.3	3.	Aide aux étudiants et remise sur les frais de scolarité	59 622,9	59 393,1
		Aide financière aux Manitobains afin qu'ils puissent surmonter les difficultés financières les empêchant de mener à bien leurs projets d'études postsecondaires et qu'ils puissent mener à bien leurs programmes d'études; gestion des programmes de prêts et de bourses, dont le Programme manitobain d'aide financière aux études et les programmes de bourses Accès, le Programme de réduction des dettes, le Programme d'exemption d'intérêts, le Fonds manitobain de bourses du millénaire, le Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le crédit d'impôt manitobain pour la formation, le Fonds canadien des bourses d'études du millénaire et le programme de Subventions canadiennes pour études. Aide financière aux universités et aux collèges pour la réduction des frais de scolarité.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 459,3	2 072,8
	b)	Autres dépenses	1 025,4	753,7
	c)	Prêts et bourses	9 363,2	9 143,4
	d)	Exemption d'intérêts et réduction des dettes	1 762,4	1 073,0
	e)	Fonds manitobain de bourses du millénaire	6 260,0	5 900,0
	f)	Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5 000,0	5 000,0
	g)	Crédit d'impôt manitobain pour la formation	10 821,0	14 350,0
	h)	Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 000,0	11 000,0
	j)	Subventions canadiennes pour études	2 100,2	2 100,2
	k)	Subventions de remise sur les frais de scolarité	9 831,4	8 000,0
44.4	4.	Subventions en capital	19 720,6	13 185,6
	a)	Universités	17 475,0	10 940,0
	b)	Collèges	2 245,6	2 245,6
44.5	5.	Amortissement des immobilisations	126,2	126,2
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire			413 403,5	388 427,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 756,0	0,5	2 743,2
2. Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu	48 764,6	(6,4)	52 099,8
3. Société du crédit agricole du Manitoba	6 284,1	(6,9)	6 752,9
4. Développement agricole et commercialisation			
Dépenses de fonctionnement	16 385,5	10,0	14 894,0
Subventions en capital	300,0	-	300,0
Total pour le développement agricole et la commercialisation	16 685,5	9,8	15 194,0
5. Services agricoles régionaux	15 390,2	3,7	14 835,4
6. Politique et économie	2 663,8	2,5	2 599,5
7. Recherche et développement agricoles	3 300,8	(6,4)	3 525,8
8. Programme d'aide en cas de catastrophe agricole	25 400,0	56,8	16 200,0
9. Amortissement des immobilisations	844,3	1,2	834,1
Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation	122 089,3	6,4	114 784,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	120 945,0	6,4	113 650,6
Subventions en capital	300,0	-	300,0
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	844,3	1,2	834,1
Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation	122 089,3	6,4	114 784,7

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	114 083,2
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	701,5
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	114 784,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite				
3.1	1.	Administration et finances	2 756,0	2 743,2
		Planification et mise en œuvre de la politique, des programmes et des activités du ministère. Soutien centralisé de la direction et du personnel.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	496,6	478,7
		2) Autres dépenses	68,3	68,3
		3) Analyse de la politique	71,2	71,2
		Sous-total b)	636,1	618,2
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	791,6	799,1
		2) Autres dépenses	466,2	496,2
		Sous-total c)	1 257,8	1 295,3
	d)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	431,8	415,6
		2) Autres dépenses	68,6	64,3
		Sous-total d)	500,4	479,9
	e)	Service de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	282,3	271,2
		2) Autres dépenses	51,3	51,3
		Sous-total e)	333,6	322,5
3.2	2.	Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu	48 764,6	52 099,8
		<i>Société d'assurance-récolte du Manitoba</i> : administre des programmes facultatifs d'assurance-récolte et de réduction des risques en vue de limiter les conséquences des variations de rendement sur les revenus des producteurs.		
		<i>Compte de stabilisation du revenu net</i> : verse la contribution du Manitoba à un régime facultatif destiné à pallier les variations de revenu annuel des producteurs.		
	a)	Société d'assurance-récolte du Manitoba		
		1) Administration	4 465,6	4 299,8
		2) Primes	24 000,0	27 600,0
		3) Indemnisation des dommages causés par la faune	1 034,0	1 000,0
		Sous-total a)	29 499,6	32 899,8
	b)	Compte de stabilisation du revenu net	19 265,0	19 200,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite				
3.3	3.	Société du crédit agricole du Manitoba	6 284,1	6 752,9
		Administre divers programmes de crédit, y compris des programmes de prêts directs, de refinancement et de garanties d'emprunt, afin d'aider les producteurs particuliers, les corporations et les coopératives agricoles à acheter des terres et du matériel, et à exploiter leurs entreprises.		
		Administration	4 351,2	4 270,4
		Frais nets d'intérêt et garanties d'emprunt	550,0	640,0
		Provisions pour prêts en souffrance	800,0	800,0
		Aide spéciale à l'agriculture	200,0	200,0
		Prêts pour la protection contre les inondations	185,3	658,7
		Programme d'aide financière aux producteurs du Manitoba	197,6	183,8
3.4	4.	Développement agricole et commercialisation	16 685,5	15 194,0
		Offre un soutien technique, des services spécialisés et des renseignements au personnel du ministère et aux producteurs afin d'améliorer la productivité économique de ces derniers et de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la commercialisation. Fournit des conseils sur la lutte contre les maladies du bétail et les maladies qui affectent les récoltes, et sur leur prévention; administre divers laboratoires, y compris le laboratoire de diagnostic vétérinaire. Offre une direction technique pour la création, l'expansion et la diversification de l'industrie agroalimentaire en encourageant la production de denrées alimentaires nutritives et salubres au Manitoba, en favorisant l'utilisation des technologies modernes et émergentes de transformation des aliments, et en fournissant des services techniques et de consultation.		
		a) Commercialisation et gestion d'entreprises agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 903,3	1 827,6
		2) Autres dépenses	1 335,8	1 341,2
		3) Subventions aux sociétés agricoles	368,4	368,4
		4) Autres subventions	42,8	42,6
		Sous-total a)	3 650,3	3 579,8
		b) Productions animales		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 886,0	1 806,3
		2) Autres dépenses	570,1	568,6
		Sous-total b)	2 456,1	2 374,9
		c) Services vétérinaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 025,4	1 954,9
		2) Autres dépenses	818,1	717,6
		3) Subventions - dépenses de fonctionnement	467,1	467,1
		4) Subventions - dépenses en capital	300,0	300,0
		Sous-total c)	3 610,6	3 439,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite				
	d)	Sols et cultures		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 008,9	2 990,8
		2) Autres dépenses	1 065,6	1 074,0
		Sous-total d)	4 074,5	4 064,8
	e)	Travaux d'irrigation	1 572,5	822,5
	f)	Centre de développement de produits alimentaires	1 321,5 (1)	912,4
3.5	5.	Services agricoles régionaux	15 390,2	14 835,4
		Prestation directe de programmes de transfert de technologies - notamment les Cercles 4H et les services de spécialistes en économie domestique et en ingénierie - pour améliorer la viabilité des exploitations familiales et le niveau de vie des collectivités rurales et pour promouvoir la sécurité agricole dans celles-ci. Gère la cession des terres domaniales destinées à l'exploitation agricole et aide les producteurs à accroître la productivité de ces terres grâce à des techniques de gestion améliorées.		
	a)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 326,4	2 220,9
		2) Autres dépenses	855,6	849,2
		Sous-total a)	3 182,0	3 070,1
	b)	Région du Sud-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 543,7	2 416,2
		2) Autres dépenses	745,2	743,8
		Sous-total b)	3 288,9	3 160,0
	c)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 458,5	2 342,9
		2) Autres dépenses	721,2	722,9
		Sous-total c)	3 179,7	3 065,8
	d)	Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 470,0	3 342,8
		2) Autres dépenses	1 310,6	1 273,6
		Sous-total d)	4 780,6	4 616,4
	e)	Terres domaniales agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	673,2	635,2
		2) Autres dépenses	285,8	287,9
		Sous-total e)	959,0	923,1

1. Le Centre de développement de produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite				
3.6	6.	Politique et économie	2 663,8	2 599,5
		Coordonne l'élaboration des programmes et de la politique à long terme d'Agriculture et Alimentation Manitoba. Effectue des recherches et des analyses, fournit au public et au personnel du ministère des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation et des renseignements sur la production et la commercialisation. Fournit des fonds pour l'administration de divers conseils et commissions.		
	a)	Économie		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 205,5	1 152,9
		2) Autres dépenses	401,6	406,7
		Sous-total a)	1 607,1	1 559,6
	b)	Services de soutien aux conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	419,3	402,4
		2) Autres dépenses	637,4	637,5
		Sous-total b)	1 056,7	1 039,9
3.7	7.	Recherche et développement agricoles	3 300,8	3 525,8
		<i>Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire</i> : financement d'un projet de développement et de recherche agricoles visant à augmenter la diversification et les débouchés concernant les produits à valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire du Manitoba.		
		<i>Projet de développement durable de l'agriculture</i> : fournit des fonds et un soutien aux organismes provinciaux et locaux afin d'encourager l'adoption de pratiques agricoles durables.		
		<i>Subventions à l'Université du Manitoba et à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies</i> : soutien financier à la recherche agricole.		
	a)	Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	1 000,0	1 000,0
	b)	Projet de développement durable de l'agriculture	1 200,0	1 200,0
	c)	Subvention à l'Université du Manitoba	768,3	768,3
	d)	Subvention à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies	332,5	557,5
3.8	8.	Programme d'aide en cas de catastrophe agricole	25 400,0	16 200,0
		Contribution du Manitoba dans le cadre de programmes nationaux d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole : aide aux producteurs manitobains qui subissent une importante diminution de revenu.		
	a)	Programme canadien du revenu agricole	25 400,0	16 200,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite				
3.9	9.	Amortissement des immobilisations	844,3	834,1
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation	122 089,3	114 784,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)			
Sommaire des programmes			
1. Commission de la fonction publique	4 049,4	12,0	3 616,8
2. Amortissement des immobilisations	101,1	-	101,1
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	4 150,5	11,6	3 717,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	4 049,4	12,0	3 616,8
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	101,1	-	101,1
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	4 150,5	11,6	3 717,9

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 2000-2001	2 955,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances	(117,6)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	840,0
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	40,1
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	3 717,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
17.1	1.	Commission de la fonction publique	4 049,4	3 616,8
		Élabore des programmes généraux de ressources humaines pour le gouvernement et fournit un service centralisé de gestion des ressources humaines à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> . Offre des services de soutien et de consultation aux employés; guide et appuie la mise en œuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'équité, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel. À titre d'organisme quasi-judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> , de divers règlements et des conventions collectives; il conseille le ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	186,6	178,1
		2) Autres dépenses	59,0	59,7
		Sous-total a)	245,6	237,8
	b)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	440,8	491,0
		2) Autres dépenses	309,7	287,5
		Sous-total b)	750,5	778,5
	c)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	766,2	770,1
		2) Autres dépenses	533,4	537,6
		Sous-total c)	1 299,6	1 307,7
	d)	Programme d'aide aux employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	423,5	407,6
		2) Autres dépenses	112,8	112,8
			536,3	520,4
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(67,6)	(67,6)
		Sous-total d)	468,7	452,8
	e)	Programmes d'apprentissage, d'équité et de perfectionnement professionnel	1 285,0	840,0
	f)	Organisme chargé du perfectionnement et de la formation	-	-

1. L'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
17.2	2.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	101,1	101,1
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique			4 150,5	3 717,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33)

Sommaire des programmes

1. Programmes d'aide communautaire	6 029,0	(4,2)	6 294,9
2. Amortissement des immobilisations	3,8	-	3,8
Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire	6 032,8	(4,2)	6 298,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	6 029,0	(4,2)	6 294,9
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	3,8	-	3,8
Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire	6 032,8	(4,2)	6 298,7

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	6 296,2
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	2,5
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	6 298,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33), suite				
33.1	1.	Programmes d'aide communautaire	6 029,0	6 294,9
		Gestion et coordination des subventions accordées aux organismes visés par des ententes spéciales. Subventions à des organismes à but non lucratif pour améliorer la qualité de la vie dans les communautés.		
	a)	Administration et subventions		
		1) Salaires et avantages sociaux	134,9	140,1
		2) Autres dépenses	32,0	32,0
		3) Subventions	167,4	236,2
		Sous-total a)	334,3	408,3
	b)	Festival du Voyageur	319,8	319,8
	c)	Folk Arts Council of Winnipeg	301,0	301,0
	d)	Centraide	2 216,3	2 216,3
	e)	Valley Agricultural Society	40,0	45,0
	f)	Aide pour les courses attelées et les courses de quarter horses	491,1	491,1
	g)	Manitoba Community Services Council	1 980,0	1 980,0
	h)	Winnipeg Football Club	346,5	533,4
	j)	General Council of Winnipeg Community Centres		
		1) Subventions	200,0	200,0
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(200,0)	(200,0)
		Sous-total j)	-	-
33.2	2.	Amortissement des immobilisations	3,8	3,8
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire			6 032,8	6 298,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
CONSERVATION (12)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	6 223,6	2,1	6 095,9
2. Services de soutien à la conservation	1 664,5	(4,8)	1 748,1
3. Opérations régionales	46 591,3	4,9	44 431,5
4. Programmes de conservation	55 012,9	2,8	53 514,0
5. Gérance de l'environnement	4 164,8	24,6	3 342,2
6. Commission de protection de l'environnement	536,1	2,9	521,0
7. Institut international du développement durable	1 145,9	-	1 145,9
8. Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations	9 665,3	4,9	9 215,3
9. Amortissement des immobilisations	2 769,9	16,1	2 386,2
Total pour les programmes du ministère	127 774,3	4,4	122 400,1
10. Programmes de protection contre les inondations			
Subventions en capital	5 507,9	(56,6)	12 685,6
Infrastructure	14 994,4	(12,2)	17 078,2
Total pour les programmes de protection contre les inondations	20 502,3	(31,1)	29 763,8
Total des crédits pour la Conservation	148 276,6	(2,6)	152 163,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	115 339,1	4,1	110 798,6
Subventions en capital	5 507,9	(56,6)	12 685,6
Infrastructure	24 659,7	(6,2)	26 293,5
Amortissement des immobilisations	2 769,9	16,1	2 386,2
Total des crédits pour la Conservation	148 276,6	(2,6)	152 163,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CONSERVATION (12), suite

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	152 017,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce et Mines	(1 374,2)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	1 522,2
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(1,3)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	<u>152 163,9</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
12.1	1.	Administration et finances	6 223,6	6 095,9
		Haute direction du ministère et de ses services : finances, ressources humaines, technologie de l'information, bibliothèque et soutien administratif.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	458,8	443,1
		2) Autres dépenses	123,8	123,8
		Sous-total b)	582,6	566,9
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	613,7	644,0
		2) Autres dépenses	720,9	692,1
		Sous-total c)	1 334,6	1 336,1
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 426,2	1 405,7
		2) Autres dépenses	370,9	370,9
		Sous-total d)	1 797,1	1 776,6
	e)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	891,8	830,0
		2) Autres dépenses	105,4	105,4
		Sous-total e)	997,2	935,4
	f)	Systèmes des technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 090,7	1 068,0
		2) Autres dépenses	393,3	385,6
		Sous-total f)	1 484,0	1 453,6
12.2	2.	Services de soutien à la conservation	1 664,5	1 748,1
		Services infographiques, service des levés et vente de cartes géographiques.		
	a)	Infographie		
		1) Salaires et avantages sociaux	504,8	500,8
		2) Autres dépenses	50,9	141,6
		Sous-total a)	555,7	642,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	b)	Service des levés		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 596,1	1 553,3
		2) Autres dépenses	463,3	463,3
			2 059,4	2 016,6
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 570,7)	(1 524,2)
		Sous-total b)	488,7	492,4
	c)	Centre de distribution		
		1) Salaires et avantages sociaux	388,2	381,4
		2) Autres dépenses	326,9	326,9
			715,1	708,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(95,0)	(95,0)
		Sous-total c)	620,1	613,3
12.3	3.	Opérations régionales	46 591,3	44 431,5
		À l'échelle locale, coordination de la mise en œuvre des programmes de conservation et de la prestation des services; mise en application de la législation et des règlements. Intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt, d'inondation, de sécheresse et d'autres urgences environnementales. Aménagement, gestion et entretien des parcs et voies d'eau de la province, ainsi que des installations et constructions de retenue des eaux.		
	a)	Bureau principal des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 219,2	3 047,4
		2) Autres dépenses	2 717,8	2 345,7
		3) Lutte contre les dégâts causés par la faune	240,6	240,6
		Sous-total a)	6 177,6	5 633,7
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 378,5	2 313,0
		2) Autres dépenses	773,4	775,1
		Sous-total b)	3 151,9	3 088,1
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 492,7	2 295,2
		2) Autres dépenses	971,2	968,2
		Sous-total c)	3 463,9	3 263,4
	d)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 845,5	3 640,6
		2) Autres dépenses	1 763,9	1 760,9
		Sous-total d)	5 609,4	5 401,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 437,8	3 271,8
		2) Autres dépenses	969,5	966,1
		Sous-total e)	4 407,3	4 237,9
	f)	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 216,7	4 980,1
		2) Autres dépenses	1 775,7	1 766,6
		Sous-total f)	6 992,4	6 746,7
	g)	Région de la rivière Rouge		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 604,9	3 521,6
		2) Autres dépenses	458,1	351,6
		Sous-total g)	4 063,0	3 873,2
	h)	Programme de prévention des incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 839,3	4 494,2
		2) Autres dépenses	7 886,5	7 692,8
		Sous-total h)	12 725,8	12 187,0
12.4	4.	Programmes de conservation	55 012,9	53 514,0
		Gestion stratégique des ressources naturelles et de l'environnement du Manitoba (air, eau, parcs, terres, forêts, poissons, faune et énergie) conformément aux principes du développement durable. Promotion de la diversification et de l'efficacité énergétiques ainsi que des activités favorisant la prévention de la pollution.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	520,5	525,8
		2) Autres dépenses	1 803,4	1 795,8
		Sous-total a)	2 323,9	2 321,6
	b)	Aménagement des ressources en eau		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	312,9	300,2
		b) Autres dépenses	916,1	772,5
		c) Subventions	25,0	25,0
		Sous-total 1)	1 254,0	1 097,7
		2) Permis		
		a) Salaires et avantages sociaux	697,6	673,2
		b) Autres dépenses	45,8	45,8
		Sous-total 2)	743,4	719,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
		3) Planification et aménagement hydrauliques		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 072,1	1 046,1
		b) Autres dépenses	87,9	87,9
		Sous-total 3)	1 160,0	1 134,0
		4) Gestion des eaux de surface		
		a) Salaires et avantages sociaux	821,2	802,1
		b) Autres dépenses	293,6	493,6
		c) Entente Canada-Manitoba concernant les levés hydrométriques	587,0	447,5
		Sous-total 4)	1 701,8	1 743,2
		5) Gestion des eaux souterraines		
		a) Salaires et avantages sociaux	853,1	833,7
		b) Autres dépenses	617,2	617,2
		Sous-total 5)	1 470,3	1 450,9
		6) Gestion de la qualité de l'eau		
		a) Salaires et avantages sociaux	433,4	419,0
		b) Autres dépenses	266,3	66,3
		Sous-total 6)	699,7	485,3
		7) Entretien des voies d'eau	3 960,8	3 930,6
		Sous-total b)	10 990,0	10 560,7
		c) Parcs et réserves naturelles		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	355,4	374,1
		b) Autres dépenses	419,1	428,8
		c) Subventions	191,2	191,2
		Sous-total 1)	965,7	994,1
		2) Planification et développement		
		a) Salaires et avantages sociaux	862,3	848,1
		b) Autres dépenses	194,6	194,6
		Sous-total 2)	1 056,9	1 042,7
		3) Districts des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	460,6	447,4
		b) Autres dépenses	49,3	49,3
		Sous-total 3)	509,9	496,7
		4) Entretien et exploitation des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	10 635,6	10 074,9
		b) Autres dépenses	4 453,6	4 545,5
		Sous-total 4)	15 089,2	14 620,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	5)	Services de soutien		
	a)	Salaires et avantages sociaux	250,0	239,3
	b)	Autres dépenses	294,0	52,3
		Sous-total 5)	544,0	291,6
		Sous-total c)	18 165,7	17 445,5
	d)	Changement climatique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	954,1	941,5
	2)	Autres dépenses	395,8	395,2
	3)	Subventions	17,1	17,1
		Sous-total d)	1 367,0	1 353,8
	e)	Forêts		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	399,5	385,6
	b)	Autres dépenses	454,1	448,5
	c)	Subventions	153,4	465,8
		Sous-total 1)	1 007,0	1 299,9
	2)	Gestion des ressources forestières		
	a)	Salaires et avantages sociaux	927,4	916,3
	b)	Autres dépenses	940,1	627,7
		Sous-total 2)	1 867,5	1 544,0
	3)	Santé et écologie des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 846,0	1 715,2
	b)	Autres dépenses	2 637,2	2 637,2
		Sous-total 3)	4 483,2	4 352,4
	4)	Économie forestière et commercialisation		
	a)	Salaires et avantages sociaux	366,5	362,6
	b)	Autres dépenses	50,7	50,7
		Sous-total 4)	417,2	413,3
	5)	Plants pour la régénération forestière	1 411,9	1 411,9
	6)	Pépinière forestière Pineland	- (1)	-
		Sous-total e)	9 186,8	9 021,5

1. La Pépinière forestière Pineland étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	f)	Pêche		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	124,4	122,3
		b) Autres dépenses	202,2	203,9
		Sous-total 1)	326,6	326,2
		2) Pisciculture		
		a) Salaires et avantages sociaux	721,6	690,8
		b) Autres dépenses	279,9	279,9
		Sous-total 2)	1 001,5	970,7
		3) Aménagement de l'habitat des poissons		
		a) Salaires et avantages sociaux	383,0	356,4
		b) Autres dépenses	64,7	64,7
		Sous-total 3)	447,7	421,1
		4) Gestion de la pêche commerciale et sportive		
		a) Salaires et avantages sociaux	621,5	609,8
		b) Autres dépenses	74,6	74,6
		Sous-total 4)	696,1	684,4
		5) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	410,0	250,0
		6) Mise en valeur de la pêche	350,0	350,0
		Sous-total f)	3 231,9	3 002,4
	g)	Faune		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	396,8	389,9
		b) Autres dépenses	469,4	467,6
		c) Subventions	207,0	207,0
		Sous-total 1)	1 073,2	1 064,5
		2) Gestion du gibier et des fourrures		
		a) Salaires et avantages sociaux	592,3	590,1
		b) Autres dépenses	276,9	176,4
		c) Subventions	89,9	89,9
		Sous-total 2)	959,1	856,4
		3) Aménagement de l'habitat et gestion des terres		
		a) Salaires et avantages sociaux	739,8	726,6
		b) Autres dépenses	135,5	135,5
		c) Subventions	645,0	645,0
		Sous-total 3)	1 520,3	1 507,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	4)	Conservation de la biodiversité		
	a)	Salaires et avantages sociaux	335,9	328,6
	b)	Autres dépenses	97,7	97,7
		Sous-total 4)	433,6	426,3
	5)	Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	348,4	346,9
	6)	Projet de mise en valeur des habitats fauniques	225,0	225,0
		Sous-total g)	4 559,6	4 426,2
	h)	Gestion de la qualité du milieu terrestre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	280,0	288,0
	2)	Autres dépenses	29,1	29,1
		Sous-total h)	309,1	317,1
	j)	Prévention de la pollution		
	1)	Salaires et avantages sociaux	540,2	534,6
	2)	Autres dépenses	64,3	64,3
		Sous-total j)	604,5	598,9
	k)	Terres		
	1)	Exploitation des terres domaniales		
	a)	Salaires et avantages sociaux	813,1	776,8
	b)	Autres dépenses	1 273,2	1 273,2
		Sous-total 1)	2 086,3	2 050,0
	2)	Registre des terres domaniales		
	a)	Salaires et avantages sociaux	237,6	227,8
	b)	Autres dépenses	119,0	219,0
		Sous-total 2)	356,6	446,8
	3)	Téledétection		
	a)	Salaires et avantages sociaux	650,2	642,6
	b)	Autres dépenses	121,4	121,4
			771,6	764,0
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23,7)	(23,7)
		Sous-total 3)	747,9	740,3
	4)	Service de cartographie		
	a)	Salaires et avantages sociaux	511,3	506,9
	b)	Autres dépenses	90,2	240,2
		Sous-total 4)	601,5	747,1
		Sous-total k)	3 792,3	3 984,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
		m) Fonds de mise en valeur du milieu écologique	50,0	50,0
		n) Fonds spécial de conservation et d'aide aux espèces en voie de disparition	432,1	432,1
12.5	5.	Gérance de l'environnement	4 164,8	3 342,2
		Élabore des lois, des lignes directrices, des plans et des programmes pour gérer de façon durable les ressources et l'environnement du Manitoba; veille à l'évaluation des retombées environnementales des projets de développement; assure l'entretien de rapports suivis avec les autres gouvernements.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	151,1	180,8
		2) Autres dépenses	225,8	337,0
		3) Subventions	110,9	60,9
		Sous-total a)	487,8	578,7
	b)	Gestion des ressources durables		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 172,0	1 150,6
		2) Autres dépenses	1 115,0	245,0
		3) Subventions	10,2	10,2
		Sous-total b)	2 297,2	1 405,8
	c)	Évaluation environnementale et permis		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 079,3	1 069,7
		2) Autres dépenses	125,4	125,4
		Sous-total c)	1 204,7	1 195,1
	d)	Relations avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	125,1	112,6
		2) Autres dépenses	50,0	50,0
		Sous-total d)	175,1	162,6
12.6	6.	Commission de protection de l'environnement	536,1	521,0
		Évalue les répercussions environnementales des projets de développement, puis fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête sur toute question importante d'ordre environnemental à l'échelle du Manitoba; entreprend, au besoin, des activités éducatives destinées au grand public.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	261,8	298,1
	b)	Autres dépenses	274,3	222,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
12.7	7.	Institut international du développement durable Préconise un développement économique favorable à un environnement durable et prône l'intégration de principes et de pratiques conformes à ce concept dans les secteurs public et privé ainsi que dans les organismes bénévoles, aux niveaux national et international.	1 145,9	1 145,9
12.8	8.	Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations Achat de matériel, rénovation et construction de l'équipement des parcs, des ponts, des voies d'eau, des digues et des ouvrages de protection contre les inondations, et construction des ouvrages de régularisation des eaux et des installations d'interprétation pour la préservation des marais du patrimoine. a) Matériel b) Projets d'aménagement hydraulique c) Équipement des parcs	9 665,3 460,6 5 065,4 4 139,3	9 215,3 460,6 4 565,4 4 189,3
12.9	9.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	2 769,9	2 386,2
12.10	10.	Programmes de protection contre les inondations Financement partagé des infrastructures de protection contre les inondations pour les propriétaires de résidences et d'entreprises et les collectivités touchés par les inondations du printemps 1997; amélioration du système provincial de surveillance hydrométrique et collecte de données environnementales et scientifiques pour appuyer les projets de protection contre les inondations. Subventions en capital Infrastructure	20 502,3 (2) 5 507,9 14 994,4	29 763,8 12 685,6 17 078,2
Total des crédits pour la Conservation			148 276,6	152 163,9

2. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 25 627,8 \$, soit 20 502,3 \$ inclus dans le ministère de la Conservation et 5 125,5 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	1 244,4	6,7	1 166,8
2. Consommation	5 917,6	4,6	5 659,1
3. Corporations	2 361,8	0,8	2 342,5
4. Amortissement des immobilisations	233,9	1,7	229,9
Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	9 757,7	3,8	9 398,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	9 523,8	3,9	9 168,4
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	233,9	1,7	229,9
Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	9 757,7	3,8	9 398,3

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	9 426,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Transports et Services gouvernementaux	(173,9)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	147,1
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(1,3)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	9 398,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite				
5.1	1.	Administration et finances	1 244,4	1 166,8
		Haute direction et coordination des programmes du ministère. Service central d'administration, de gestion financière et de gestion des ressources humaines du ministère et de divers conseils et commissions réglementaires. Enregistrement et authentification des documents officiels d'état civil.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	348,7	331,3
	2)	Autres dépenses	49,7	49,7
		Sous-total b)	398,4	381,0
	c)	Services administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	576,5	568,9
	2)	Autres dépenses	216,0	161,5
			792,5	730,4
	3)	Moins : Somme récupérable de l'Assemblée législative	(180,5)	(171,9)
		Sous-total c)	612,0	558,5
	d)	Recherche et planification		
	1)	Salaires et avantages sociaux	173,5	167,6
	2)	Autres dépenses	32,4	32,4
		Sous-total d)	205,9	200,0
	e)	Bureau de l'état civil	- (1)	-
5.2	2.	Consommation	5 917,6	5 659,1
		Facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises, ainsi qu'entre locataires et locateurs. Veille à l'application de certaines lois, comme la <i>Loi sur la protection du consommateur</i> , la <i>Loi sur les pratiques commerciales</i> et la <i>Loi sur la location à usage d'habitation</i> . Organise des activités informatives et éducatives visant à faire connaître aux gens leurs droits et leurs responsabilités. Entend les appels au sujet des décisions rendues par la Société d'assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route.		
	a)	Office de la protection du consommateur		
	1)	Salaires et avantages sociaux	948,2	917,6
	2)	Autres dépenses	279,3	219,6
		Sous-total a)	1 227,5	1 137,2

1. Le Bureau de l'état civil étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite				
	b)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 702,9	2 551,9
		2) Autres dépenses	748,1	696,6
		Sous-total b)	3 451,0	3 248,5
	c)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	448,8	493,4
		2) Autres dépenses	123,0	122,4
		Sous-total c)	571,8	615,8
	d)	Commission de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	470,0	460,3
		2) Autres dépenses	109,6	109,6
		Sous-total d)	579,6	569,9
	e)	Subventions	87,7	87,7
5.3	3.	Corporations	2 361,8	2 342,5
		Veille à la protection du public tout en facilitant le déroulement des affaires au Manitoba. Est chargée, pour ce faire, de l'application des lois et règlements qui touchent les aspects suivants : la constitution en corporation et l'enregistrement des entreprises; l'enregistrement des corporations de fiducie et des corporations de prêt, des credit unions et des caisses populaires, et la délivrance de permis à ces établissements; la délivrance de permis aux compagnies et aux particuliers qui vendent ou font souscrire des valeurs mobilières, des biens immobiliers ou des contrats d'assurance, ou qui s'occupent de mobiliser des capitaux; et, enfin, la réglementation relative aux services publics. Enregistre des droits sur des biens réels et personnels et fait des recherches à cet égard.		
	a)	Réglementation des institutions financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	726,1	679,4
		2) Autres dépenses	304,2	303,6
		Sous-total a)	1 030,3	983,0
	b)	Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	579,0	608,3
		2) Autres dépenses	752,5	751,2
		Sous-total b)	1 331,5	1 359,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite				
		c) Commission des valeurs mobilières du Manitoba	- (2)	-
		d) Office d'enregistrement des titres et des instruments	- (2)	-
		e) Office des compagnies	- (2)	-
5.4	4.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	233,9	229,9
		Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	9 757,7	9 398,3

2. La Commission des valeurs mobilières du Manitoba, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments et l'Office des compagnies étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 841,0	3,5	2 743,9
2. Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	32 927,0	2,0	32 277,3
3. Documentation et information	10 988,0	2,4	10 729,4
4. Tourisme	7 743,7	5,7	7 328,6
5. Subventions en capital	4 705,9	-	4 705,9
6. Amortissement des immobilisations	609,6	-	609,6
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme	59 815,2	2,4	58 394,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	54 499,7	2,7	53 079,2
Subventions en capital	4 705,9	-	4 705,9
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	609,6	-	609,6
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme	59 815,2	2,4	58 394,7

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	58 791,4
Transfert de fonctions venant de :	
- Enfants en santé Manitoba	54,7
Transfert de fonctions allant à :	
- Direction générale des services aux personnes âgées	(777,1)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	325,7
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	58 394,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
14.1	1.	Administration et finances	2 841,0	2 743,9
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère, y compris la planification financière, les services centralisés de comptabilité, d'administration des subventions et de gestion du personnel, ainsi que les services de technologie de l'information.		
		<i>Commission de classification cinématographique du Manitoba :</i> classification de tous les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	488,3	472,8
		2) Autres dépenses	74,2	74,2
		Sous-total b)	562,5	547,0
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 428,2	1 398,0
		2) Autres dépenses	331,0	331,0
		Sous-total c)	1 759,2	1 729,0
	d)	Commission de classification cinématographique du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	195,2	161,2
		2) Autres dépenses	296,0	279,4
		Sous-total d)	491,2	440,6
14.2	2.	Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	32 927,0	32 277,3
		Offre de l'aide financière et des services de consultation aux organismes du Manitoba dans le but de favoriser les arts et le patrimoine communautaires, les possibilités de loisirs et de mieux-être, ainsi que le soutien des services de bibliothèque; réglemente la protection et la préservation des éléments les plus significatifs du patrimoine du Manitoba; aide les organismes constitués en vertu d'une loi à promouvoir l'industrie culturelle et artistique.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	297,0	291,1
		2) Autres dépenses	81,1	81,1
		Sous-total a)	378,1	372,2
	b)	Subventions aux organismes culturels	8 145,6	7 903,6
	c)	Conseil des Arts du Manitoba		
		1) Subventions	8 192,3	8 192,3
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	(875,0)	(875,0)
		Sous-total c)	7 317,3	7 317,3
	d)	Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	543,5	543,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
	e)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	589,5	579,9
		2) Autres dépenses	139,5	139,5
		3) Subventions	4 448,4	4 198,4
		Sous-total e)	5 177,4	4 917,8
	f)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	815,3	814,6
		2) Autres dépenses	735,0	735,0
		3) Subventions	4 449,5	4 390,0
		Sous-total f)	5 999,8	5 939,6
	g)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 195,6	1 215,5
		2) Autres dépenses	382,8	382,8
		3) Subventions	952,9	952,9
		Sous-total g)	2 531,3	2 551,2
	h)	Loisirs et promotion du mieux-être		
		1) Salaires et avantages sociaux	540,8	493,2
		2) Autres dépenses	236,6	236,6
		3) Subventions	671,9	671,9
		Sous-total h)	1 449,3	1 401,7
	j)	Services régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 016,9	962,8
		2) Autres dépenses	332,7	332,7
		3) Subventions	35,1	35,1
		Sous-total j)	1 384,7	1 330,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
14.3	3.	Documentation et information	10 988,0	10 729,4
		Cette division fournit au public et au gouvernement des services de communication et d'information. Elle est chargée, entre autres, des services suivants : communications à l'échelle du gouvernement; achat de services de publicité, d'impression et de création; communication de l'information aux médias; Service de renseignements au public; vente et distribution des publications officielles; traduction et interprétation pour le gouvernement; Archives provinciales du Manitoba, y compris le service de gestion des documents officiels; Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Services à la clientèle		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 242,3	2 223,4
		2) Autres dépenses	318,6	293,6
		3) Publicité du secteur public	2 384,1	2 384,1
			4 945,0	4 901,1
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 859,5)	(2 859,5)
		Sous-total a)	2 085,5	2 041,6
	b)	Services commerciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 295,9	1 280,2
		2) Autres dépenses	990,8	983,1
			2 286,7	2 263,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(260,3)	(260,3)
		Sous-total b)	2 026,4	2 003,0
	c)	Service de traduction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 294,1	1 262,5
		2) Autres dépenses	472,0	472,0
			1 766,1	1 734,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(269,7)	(269,7)
		Sous-total c)	1 496,4	1 464,8
	d)	Archives provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 216,1	2 156,3
		2) Autres dépenses	1 717,2	1 639,8
		Sous-total d)	3 933,3	3 796,1
	e)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	761,7	751,1
		2) Autres dépenses	684,7	672,8
		Sous-total e)	1 446,4	1 423,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
14.4	4.	Tourisme	7 743,7	7 328,6
		Aide au développement de l'industrie touristique au Manitoba en recourant à des activités de commercialisation et de promotion du tourisme récréatif, culturel et écologique dans la province et en aidant les entreprises et les régions à multiplier les attractions et les établissements touristiques au Manitoba.		
	a)	Services touristiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 020,5	964,2
		2) Autres dépenses	1 103,9	1 076,3
		Sous-total a)	2 124,4	2 040,5
	b)	Commercialisation touristique		
		1) Salaires et avantages sociaux	572,7	534,6
		2) Autres dépenses	3 428,7	3 638,7
		3) Subventions	25,0	75,0
		Sous-total b)	4 026,4	4 248,3
	c)	Développement du tourisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	423,8	340,7
		2) Autres dépenses	670,5	200,5
		3) Subventions	498,6	498,6
		Sous-total c)	1 592,9	1 039,8
14.5	5.	Subventions en capital	4 705,9	4 705,9
	a)	Organismes culturels	1 880,9	1 880,9
	b)	Édifices historiques	300,0	300,0
	c)	Programme Place aux communautés	2 525,0	2 525,0
14.6	6.	Amortissement des immobilisations	609,6	609,6
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme	59 815,2	58 394,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	4 656,1	3,5	4 497,7
2. Programmes scolaires	25 003,4	5,3	23 751,7
3. Bureau de l'éducation française	8 351,4	(2,7)	8 587,2
4. Crédits d'impôt en matière d'éducation et de taxes scolaires	177 394,0	17,9	150 510,0
5. Soutien aux écoles	737 932,5	3,7	711 731,9
6. Formation professionnelle et éducation permanente	95 968,2	1,1	94 967,9
7. Subventions en capital aux divisions scolaires	25 050,4	(0,7)	25 234,9
8. Amortissement des immobilisations	1 814,3	-	1 814,3
Total des crédits pour l'Éducation, la Formation professionnelle et la Jeunesse	1 076 170,3	5,4	1 021 095,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	1 049 305,6	5,6	994 046,4
Subventions en capital	25 050,4	(0,7)	25 234,9
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 814,3	-	1 814,3
Total des crédits pour l'Éducation, la Formation professionnelle et la Jeunesse	1 076 170,3	5,4	1 021 095,6

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001 - Éducation et Formation professionnelle	1 402 861,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Enseignement postsecondaire	(382 552,5)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	788,5
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(1,8)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	1 021 095,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
16.1	1.	Administration et finances	4 656,1	4 497,7
		Planification, haute direction et soutien administratif pour les ministères de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, et de l'Enseignement postsecondaire, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes dans les domaines de la vérification comptable centrale, des ressources humaines, des finances et de l'administration, de la gestion de l'information, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	519,1	515,9
		2) Autres dépenses	120,0	96,8
		Sous-total b)	639,1	612,7
	c)	Direction générale de l'éducation des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	414,2	406,0
		2) Autres dépenses	136,3	131,1
		Sous-total c)	550,5	537,1
	d)	Services de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	800,6	740,0
		2) Autres dépenses	128,2	149,6
		Sous-total d)	928,8	889,6
	e)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	808,7	780,1
		2) Autres dépenses	242,5	245,7
		Sous-total e)	1 051,2	1 025,8
	f)	Gestion de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	779,2	730,5
		2) Autres dépenses	274,6	304,5
		Sous-total f)	1 053,8	1 035,0
	g)	Recherche et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	511,3	475,0
		2) Autres dépenses	193,3	176,9
		Sous-total g)	704,6	651,9
	h)	Moins : Somme récupérable de l'Enseignement postsecondaire	(300,0)	(281,7)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
16.2	2.	Programmes scolaires	25 003,4	23 751,7
		Programmes visant à donner une direction et à procurer des services de soutien au système d'éducation, de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Manitoba School for the Deaf</i> : enseignement individualisé au sein d'un programme d'éducation, de la maternelle au secondaire 4, et service d'hébergement pour les élèves sourds et malentendants.		
		<i>Mesure et évaluation</i> : mise en place d'un programme d'évaluation en classe au niveau de la 3 ^e année; élaboration et administration de tests basés sur les normes au secondaire 4. Élaboration de stratégies d'évaluation et de rapport pour aider les enseignants à communiquer aux parents les progrès des élèves au-delà de la 3 ^e année. Possibilités de perfectionnement professionnel appuyant des méthodes de mesure et des techniques d'évaluation appropriées pour le personnel enseignant. Appui aux programmes de testage nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation.		
		<i>Élaboration des programmes</i> : élaboration de cadres pour les programmes d'études; documents permettant la mise en œuvre des programmes d'études et documentation complémentaire; mise sur pied des cours de formation à distance et de la documentation de soutien à la politique; coordination et soutien des projets et activités touchant la technologie qui appuient l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et où la technologie est reconnue comme une compétence de base.		
		<i>Programmes et services de soutien aux élèves</i> : offre de services de consultation et de possibilités d'apprentissage professionnel aux divisions et districts scolaires en vue d'appuyer le développement d'environnements appropriés et l'amélioration des résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes ayant des besoins divers. Prestation de programmes et de services d'appoint spécialisés afin que les élèves aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants qui étudient de la maternelle au secondaire 4 puissent fréquenter le système d'écoles publiques; coordination interministérielle des services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux. Administration des ententes de prestation de services conclues avec les établissements qui ne font pas partie du système d'écoles publiques, recommandations concernant l'aide par catégorie aux divisions et aux districts scolaires en vue d'améliorer les résultats d'apprentissage des élèves à risque et des élèves ayant des besoins spéciaux, offre de ressources pédagogiques documentaires et médiatiques et de services de renseignements aux enseignants de la maternelle au secondaire 4 partout au Manitoba. Collaboration avec les divisions et les districts scolaires, les organismes éducatifs et communautaires, et les groupes de parents en vue de mettre en œuvre le cycle de planification des écoles, des divisions et du ministère, et collaboration avec l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté en réponse aux recommandations de cette dernière.		
		a) Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	290,9	282,7
		2) Autres dépenses	81,1	86,3
		Sous-total a)	372,0	369,0
		b) Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 948,1	2 931,5
		2) Autres dépenses	639,7	634,9
		Sous-total b)	3 587,8	3 566,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
	c)	Mesure et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 309,1	2 148,4
		2) Autres dépenses	2 704,6	2 093,2
		Sous-total c)	5 013,7	4 241,6
	d)	Élaboration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 129,5	3 959,0
		2) Autres dépenses	4 435,8	4 298,4
		Sous-total d)	8 565,3	8 257,4
	e)	Programmes et services de soutien aux élèves		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 688,9	4 627,6
		2) Autres dépenses	2 775,7	2 689,7
		Sous-total e)	7 464,6	7 317,3
16.3	3.	Bureau de l'éducation française	8 351,4	8 587,2
		Élaboration de politiques et de programmes se rapportant à l'enseignement en français; services aux élèves, au personnel enseignant et aux divisions scolaires offrant des programmes français et des programmes d'immersion française, ainsi que des cours de français de base; élaboration et administration des tests basés sur les normes et des examens provinciaux, gestion d'ententes et de programmes intergouvernementaux, y compris le Programme des langues officielles dans l'enseignement et l'Entente spéciale Canada-Manitoba relative à la gestion des écoles françaises; leadership et orientation en ce qui concerne le renouveau de l'éducation tel qu'il s'applique à l'enseignement en français au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	145,3	144,8
		2) Autres dépenses	23,7	23,7
		Sous-total a)	169,0	168,5
	b)	Développement et implantation des programmes d'études		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 173,1	1 217,2
		2) Autres dépenses	756,9	978,1
		Sous-total b)	1 930,0	2 195,3
	c)	Services de soutien en éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 257,8	1 252,0
		2) Autres dépenses	658,6	658,8
		Sous-total c)	1 916,4	1 910,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
	d)	Programmes de langues officielles et services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	843,8	829,4
		2) Autres dépenses	1 269,8	1 356,0
		3) Aide financière	1 426,8	1 376,7
		Sous-total d)	3 540,4	3 562,1
	e)	Direction des ressources éducatives françaises		
		1) Salaires et avantages sociaux	464,2	469,9
		2) Autres dépenses	331,4	280,6
		Sous-total e)	795,6	750,5
16.4	4.	Crédits d'impôt en matière d'éducation et de taxes scolaires	177 394,0	150 510,0
		Finance les programmes de crédits d'impôts fonciers du Manitoba et d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, dont le but essentiel est de faire baisser les impôts fonciers destinés à l'éducation.		
		a) Crédits d'impôts fonciers du Manitoba en matière d'éducation	173 630,0	146 470,0
		b) Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 764,0	4 040,0
16.5	5.	Soutien aux écoles	737 932,5	711 731,9
		Programmes et services facilitant le financement et l'administration des établissements d'enseignement de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Financement des écoles</i> : est chargé de l'orientation de la politique financière et du soutien administratif accordé aux divisions scolaires; s'occupe de l'élaboration et de l'administration du Programme de financement des écoles et veille à ce que les obligations de rendre compte dans le cadre du programme soient respectées; verse les subventions aux écoles indépendantes et aux organisations à caractère éducatif; s'occupe du système comptable FRAME (rapports financiers et comptabilité - Éducation Manitoba); aide au financement des activités d'évaluation foncière menées par le ministère des Affaires intergouvernementales.		
		<i>Services d'administration scolaire</i> : maintient, grâce à des lois, à des règlements et à des politiques, un cadre efficace pour l'enseignement élémentaire et secondaire; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines; recueille et conserve les notes des élèves du secondaire; veille au maintien d'un système de transport sécuritaire des élèves; assure la liaison avec les écoles indépendantes subventionnées et non subventionnées concernant les exigences en matière d'administration et de programmes scolaires, assure la liaison avec les familles qui font l'enseignement à domicile dans toute la province; coordonne l'étude et la révision des lois et des règlements et se charge de communiquer les résultats; offre des services de soutien aux conseils et commissions réglementaires.		
		<i>Réseau informatique scolaire</i> : tient, à l'échelle du ministère, une base de données concernant l'éducation de la maternelle au secondaire 4; cette base contient notamment des renseignements sur l'évolution et le rendement des élèves et sur les brevets des enseignants.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
		<i>Subventions aux écoles</i> : verse la part du financement que le gouvernement doit accorder aux écoles publiques conformément au Programme de financement des écoles, et finance d'autres services liés directement aux écoles publiques; accorde des subventions aux écoles indépendantes de manière à ce que le gouvernement s'acquitte de ses obligations en la matière, et verse aux écoles publiques des subventions générales de soutien.		
		<i>Autres subventions</i> : verse des subventions à diverses organisations à caractère éducatif.		
		<i>Caisse de retraite des enseignants</i> : conformément à la <i>Loi sur la pension de retraite des enseignants</i> , verse les cotisations réglementaires du gouvernement pour contribuer au paiement du coût de la pension des enseignants à la retraite.		
		<i>Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)</i> : finance l'achat de services de technologie pour l'enseignement à distance.		
	a)	Financement des écoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	867,3	863,1
		2) Autres dépenses	160,3	165,6
		3) Évaluation foncière	2 406,1	2 300,3
		Sous-total a)	3 433,7	3 329,0
	b)	Services d'administration scolaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 465,2	1 432,0
		2) Autres dépenses	503,5	492,7
		Sous-total b)	1 968,7	1 924,7
	c)	Réseau informatique scolaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	405,2	404,0
		2) Autres dépenses	537,0	537,0
		Sous-total c)	942,2	941,0
	d)	Subventions aux écoles		
		1) Subventions de fonctionnement	626 215,6	604 942,2
		2) Subventions générales de soutien	19 933,7	19 933,7
		Sous-total d)	646 149,3	624 875,9
	e)	Autres subventions	2 383,3	2 354,6
	f)	Caisse de retraite des enseignants	82 562,0	77 813,4
	g)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	493,3 (1)	493,3

1. Les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) sont un organisme de service spécial duquel le ministère achète des services de technologie pour l'enseignement à distance (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite

16.6	6.	Formation professionnelle et éducation permanente	95 968,2	94 967,9
------	----	---	-----------------	----------

Programmes et services visant à donner aux Manitobains des possibilités et des renseignements pour qu'ils acquièrent des compétences, des connaissances, de l'expérience et des emplois. Partenariats permettant aux Manitobains de contribuer au dynamisme de la province, qui repose sur les contributions des particuliers, du milieu de travail et des communautés.

Administration de la Division : direction, coordination et intégration stratégiques en matière de responsabilité financière, de politique et d'utilisation des ressources financières pour les programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente.

Éducation internationale : par l'intermédiaire d'établissements d'enseignement et d'organisations, appuie les activités qui sont conçues pour que les élèves et les diplômés du Manitoba puissent participer de façon informée, responsable et concurrentielle à l'économie mondiale, et pour que l'économie provinciale profite de la vente de produits et de services éducatifs.

Alphabétisation des adultes et éducation permanente : conception, coordination et financement des programmes communautaires d'alphabétisation, et des programmes de formation en milieu de travail en coopération avec les groupes communautaires, les entreprises et les syndicats. Subventions aux centres d'apprentissage pour adultes, lesquels offrent des programmes menant à l'obtention de crédits du secondaire 1 au secondaire 4, y compris des services d'alphabétisation et de tutorat permettant d'obtenir ces crédits, et à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Apprentissage communautaire et programmes à l'intention des jeunes : offre et appuie des programmes et des services visant à améliorer l'éducation, la formation professionnelle et les possibilités offertes aux jeunes, donne des renseignements sur l'accès aux emplois et l'orientation professionnelle, offre des services de présentation et de placement, et facilite la transition au marché du travail des élèves, des jeunes et des personnes faisant face à de nombreux obstacles.

Main-d'œuvre Manitoba : de concert avec l'industrie, détermine les besoins en personnel et en formation, et met au point des stratégies permettant de satisfaire ces besoins; partage les frais de mise sur pied d'initiatives de formation dans l'ensemble d'une industrie; offre des cours spéciaux dans toute la province; effectue des analyses du marché du travail et offre un éventail de services de renseignements sur le marché du travail; en coopération avec les employeurs et les syndicats, élabore et coordonne une formation en milieu de travail portant sur les aptitudes essentielles et en partage les frais; gère des projets d'évaluation des connaissances acquises en industrie.

Centre Stevenson de formation technique en aéronautique : offre des cours techniques reconnus à l'échelle nationale dans le cadre du programme d'apprentissage des mécaniciens d'entretien d'aéronefs, et une grande variété d'autres programmes de formation aéronautique technique, afin de satisfaire les besoins de l'industrie aéronautique en matière de formation de base, de formation périodique et de perfectionnement des compétences.

Apprentissage : de concert avec l'industrie, détermine vers quels métiers doit s'orienter l'apprentissage; établit des normes de formation et d'accréditation qui répondent aux exigences provinciales et interprovinciales du Programme du sceau rouge en matière de compétences professionnelles; met en œuvre des programmes de formation, avec surveillance de la formation en cours d'emploi et achat de cours techniques; offre des services d'accréditation et de gestion des dossiers des apprentis et des ouvriers qualifiés.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
<i>Services de l'emploi et de la formation professionnelle</i> : directement et par l'intermédiaire de partenariats avec la communauté, l'industrie et les groupes d'employeurs, offre une vaste gamme de programmes et de services en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi faisant partie des priorités sociales et économiques de la province, afin d'aider les Manitobains à se préparer au marché du travail et de leur permettre d'obtenir et de conserver des emplois durables.				
<i>Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail (EDMT)</i> : prestation des programmes du Service national de placement, y compris des services d'évaluation et de counselling d'emploi, et les bureaux de placement destinés à tous les Manitobains. L'EDMT est financée au moyen du Compte d'assurance-emploi du gouvernement du Canada.				
<i>Secrétariat du Forum des ministres du marché du travail</i> : soutien au Forum des ministres du marché du travail, conçu pour renforcer la coopération et favoriser l'élaboration de stratégies visant les priorités principales relatives au marché du travail dans les provinces, les territoires et l'ensemble du pays.				
	a)	Administration de la Division		
		1) Salaires et avantages sociaux	714,1	698,5
		2) Autres dépenses	234,0	234,0
		Sous-total a)	948,1	932,5
	b)	Éducation internationale		
		1) Salaires et avantages sociaux	115,3	-
		2) Autres dépenses	313,9	182,0
		Sous-total b)	429,2	182,0
	c)	Alphabétisation des adultes et éducation permanente		
		1) Salaires et avantages sociaux	280,3	270,6
		2) Autres dépenses	86,2	86,2
		3) Centres d'apprentissage pour adultes	9 200,0	10 200,0
		4) Subventions	1 268,5	1 168,5
		Sous-total c)	10 835,0	11 725,3
	d)	Apprentissage communautaire et programmes à l'intention des jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 536,4	1 522,6
		2) Autres dépenses	451,7	451,7
		3) Initiatives du programme Lancement de carrières	2 130,8	2 480,8
		4) Partenariats communautaires pour les jeunes	7 086,7	7 086,7
		5) Partenaires pour des carrières	400,0	400,0
			11 605,6	11 941,8
		6) Moins : Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(200,0)	(200,0)
		7) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(4 212,5)	(4 212,5)
		Sous-total d)	7 193,1	7 529,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
	e)	Main-d'œuvre Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	560,9	551,6
		2) Autres dépenses	131,1	136,5
		3) Soutien à la formation	1 045,0	1 045,0
		Sous-total e)	1 737,0	1 733,1
	f)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	845,0	837,1
		2) Autres dépenses	1 523,2	631,1
		Sous-total f)	2 368,2	1 468,2
	g)	Apprentissage		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 558,6	2 449,9
		2) Autres dépenses	913,5	1 005,9
		3) Soutien à la formation	2 435,5	2 225,5
		Sous-total g)	5 907,6	5 681,3
	h)	Services de l'emploi et de la formation professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 894,8	3 582,9
		2) Autres dépenses	1 957,7	1 942,7
		3) Soutien à la formation	4 000,6	4 000,6
		4) Promotion de l'autonomie	968,9	968,9
			10 822,0	10 495,1
		5) Moins : Somme récupérable des Services à la famille et du Logement	(600,0)	(600,0)
		Sous-total h)	10 222,0	9 895,1
	j)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 474,8	5 376,6
		2) Autres dépenses	577,5	577,5
		3) Soutien à la formation	49 521,0	49 867,0
		Sous-total j)	55 573,3	55 821,1
	k)	Secrétariat du Forum des ministres du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	131,7	-
		2) Autres dépenses	623,0	-
		Sous-total k)	754,7	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite				
16.7	7.	Subventions en capital aux divisions scolaires	25 050,4	25 234,9
	a)	Remboursement du principal	18 346,6	16 572,0
	b)	Subventions en capital	6 703,8	8 662,9
16.8	8.	Amortissement des immobilisations	1 814,3	1 814,3
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Éducation, la Formation professionnelle et la Jeunesse			1 076 170,3	1 021 095,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)

Sommaire des programmes

1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>57 358,2</u>	6,5	<u>53 859,1</u>
Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>57 358,2</u>	6,5	<u>53 859,1</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	<u>57 358,2</u>	6,5	<u>53 859,1</u>
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-
Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>57 358,2</u>	6,5	<u>53 859,1</u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	<u>53 859,1</u>
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	<u>53 859,1</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	57 358,2	53 859,1
		Paiements versés aux employés du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes, y compris des prestations de retraite au personnel retraité, et des indemnités de cessation d'emploi; autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique	51 843,2	50 344,1
	b)	Autres avantages salariaux	5 500,0	3 500,0
	c)	Commission des accidents du travail		
		1) Évaluations - accidents des employés	4 281,0	3 816,0
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(4 266,0) (1)	(3 801,0)
		Sous-total c)	15,0	15,0
		Sous-totaux a) à c)	57 358,2	53 859,1
	d)	Régime de pensions du Canada	23 068,0	19 466,0
	e)	Régime d'assurance-emploi	19 956,0	17 747,4
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	1 747,0	1 645,6
	g)	Régime d'assurance-dentaire	5 970,0	5 845,5
	h)	Régime de soins de la vue	1 099,5	1 052,4
	j)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance	1 327,0	-
	k)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	308,7	308,7
	m)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	4 022,0	3 497,0
	n)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	14 429,0	13 803,4
		Sous-totaux d) à n)	71 927,2	63 366,0
	p)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(71 927,2) (1)	(63 366,0)
		Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	57 358,2	53 859,1

1. Le coût de ces paiements est récupéré des postes de salaire des ministères.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	9 699,6	0,8	9 621,3
2. Aide à l'emploi et au revenu	342 413,7	(3,2)	353 828,0
3. Vie en société	165 336,4	11,3	148 517,9
4. Services à l'enfant et à la famille	242 067,3	7,5	225 245,0
5. Logement	43 427,0	2,8	42 262,1
6. Amortissement des immobilisations	5 633,7	(1,7)	5 733,1
Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement	808 577,7	3,0	785 207,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	802 944,0	3,0	779 474,3
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	5 633,7	(1,7)	5 733,1
Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement	808 577,7	3,0	785 207,4

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	780 441,6
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	2 868,3
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	1 935,4
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(37,9)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	785 207,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.1	1.	Administration et finances	9 699,6	9 621,3
		Haute direction, orientation de la politique et des programmes, service centralisé de contrôle financier, de services financiers et de gestion des ressources humaines, développement et soutien des technologies de l'information, et soutien administratif général du ministère.		
		<i>Comité consultatif sur les services sociaux</i> : entend les appels des citoyens en matière de programmes d'aide financière, de délivrance de licences aux garderies et aux établissements de soins en résidence, et d'autres services sociaux.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	618,2	579,9
		2) Autres dépenses	80,7	80,7
		Sous-total b)	698,9	660,6
	c)	Comité consultatif sur les services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	215,3	212,2
		2) Autres dépenses	158,9	158,9
		Sous-total c)	374,2	371,1
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 135,8	1 109,5
		2) Autres dépenses	125,6	125,6
		Sous-total d)	1 261,4	1 235,1
	e)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 108,4	1 093,4
		2) Autres dépenses	178,5	178,5
		Sous-total e)	1 286,9	1 271,9
	f)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 411,0	1 455,1
		2) Autres dépenses	473,0	473,0
		Sous-total f)	1 884,0	1 928,1
	g)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 573,5	2 563,7
		2) Autres dépenses	1 592,6	1 563,5
		Sous-total g)	4 166,1	4 127,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.2	2.	Aide à l'emploi et au revenu	342 413,7	353 828,0
		Aide à l'emploi et aide financière aux Manitobains qui sont dans le besoin; ressources offertes sur place pour permettre la prestation de programmes d'aide à l'emploi et au revenu, et de supplément du revenu.		
		<i>Services des programmes</i> : orientation et soutien des programmes et de l'administration, et ressources de la division sur le terrain pour gérer et offrir des services d'aide à l'emploi et au revenu.		
		<i>Programmes d'aide au revenu</i> : évaluations en matière d'employabilité, planification personnelle du travail, programmes d'incitation au travail et autres types d'aide pour permettre aux Manitobains d'entrer ou de retourner sur le marché du travail; aide financière aux personnes démunies; partage des coûts et réglementation des programmes municipaux d'aide; aide financière supplémentaire aux personnes handicapées, pour les dépenses liées à la vie en société.		
		<i>Promotion de l'autonomie</i> : aide les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu à entrer sur le marché du travail et à y rester. Orientation vers des possibilités de formation et d'emploi, et services de garderie pour les personnes qui recherchent activement un emploi; évaluations en matière d'employabilité; partenariats avec les organismes qui aident les bénéficiaires de l'aide au revenu à réduire leur dépendance vis-à-vis des programmes du gouvernement.		
		<i>Programmes de supplément du revenu</i> : aide financière aux personnes de 55 ans et plus et aux familles ayant charge d'enfants, lorsque ces personnes ont de faibles revenus.		
	a)	Services des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	20 569,2	21 559,8
		2) Autres dépenses	8 342,1	7 896,6
		Sous-total a)	28 911,3	29 456,4
	b)	Programmes d'aide au revenu		
		1) Aide à l'emploi et au revenu	246 143,4	263 338,9
		2) Services de santé	38 328,4	31 512,7
		3) Aide municipale	4 450,6	4 916,7
		4) Programme d'aide financière aux personnes handicapées	13 615,7	12 164,8
		Sous-total b)	302 538,1	311 933,1
	c)	Promotion de l'autonomie	3 205,0	3 175,0
	d)	Programmes de supplément du revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	603,9	608,1
		2) Autres dépenses	320,3	320,3
		3) Aide financière	6 835,1	8 335,1
		Sous-total d)	7 759,3	9 263,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.3	3.	Vie en société	165 336,4	148 517,9
		Coordination, orientation et soutien des programmes d'intégration communautaire et de réadaptation professionnelle destinés aux adultes, du Centre manitobain de développement, de la prestation de services sociaux en région et de la réglementation des soins en résidence.		
		<i>Opérations régionales</i> : prestation d'une vaste gamme de services sociaux partout dans la province, notamment des programmes et des services de la Division de la vie en société et de la Division des services à l'enfant et à la famille.		
		<i>Services aux adultes</i> : orientation et financement des programmes d'aide à l'intégration communautaire des adultes atteints de handicaps mentaux, ainsi que des programmes de réadaptation professionnelle des adultes atteints de handicaps physiques, psychiatriques ou mentaux ou de troubles de l'apprentissage.		
		<i>Centre manitobain de développement</i> : soins à long terme centrés sur les pensionnaires de l'établissement et programmes de développement à l'intention des adultes ayant une déficience mentale.		
		<i>Réglementation des soins en résidence</i> : délivrance de licences aux établissements de soins en résidence et surveillance de ceux-ci.		
		<i>Bureau du commissaire aux personnes vulnérables</i> : veille à l'application des dispositions concernant la subrogation prévues par la <i>Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale</i> .		
	a)	Opérations régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 846,2	17 940,4
		2) Autres dépenses	2 857,6	2 930,3
		Sous-total a)	22 703,8	20 870,7
	b)	Services aux adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 803,8	1 767,8
		2) Autres dépenses	1 990,2	1 881,4
		3) Aide financière et organismes externes	110 478,1	95 971,6
		Sous-total b)	114 272,1	99 620,8
	c)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	24 413,8	24 106,7
		2) Autres dépenses	3 266,1	3 076,7
			27 679,9	27 183,4
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(171,4)	-
		Sous-total c)	27 508,5	27 183,4
	d)	Réglementation des soins en résidence		
		1) Salaires et avantages sociaux	255,0	251,7
		2) Autres dépenses	36,7	35,9
		Sous-total d)	291,7	287,6
	e)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	307,7	302,8
		2) Autres dépenses	252,6	252,6
		Sous-total e)	560,3	555,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.4	4.	Services à l'enfant et à la famille	242 067,3	225 245,0
		Gestion centralisée des programmes destinés à l'enfant et à la famille.		
		<i>Initiatives stratégiques, coordination et aide</i> : soutien à la gestion conjointe des initiatives stratégiques de la division avec les directions des programmes; coordination et collaboration interministérielles, extra-ministérielles et intersectorielles; services financiers, administratifs et législatifs de la division.		
		<i>Aide aux enfants, aux familles et à la communauté</i> : principal responsable de la coordination des programmes de développement des enfants, y compris les programmes d'Enfants en santé Manitoba, des Services spéciaux pour enfants et de la Garde de jour pour enfants :		
		Services spéciaux pour enfants : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services aux enfants atteints de handicaps physiques ou mentaux.		
		Garde de jour pour enfants : délivrance de licences aux garderies, octroi d'aide financière aux établissements et d'aide en matière de programmes; allocations au nom des familles admissibles.		
		<i>Services de protection et de soutien</i> : gestion et coordination des programmes pour les services essentiels de protection, d'urgence, d'aide en cas de crise et autres services de soutien connexes pour les enfants et les familles dans le cadre des trois programmes suivants :		
		Services de protection et de soutien des enfants : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services destinés aux enfants confiés à l'État; pour les services de protection des enfants dont bénéficient les communautés et les familles et qui sont fournis en vertu de la <i>Loi sur les services à l'enfant et à la famille</i> par les offices des services à l'enfant et à la famille et les bureaux régionaux du ministère; et pour les services spécialisés offerts par d'autres organismes.		
		Conciliation familiale : soutien dans le domaine social à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine grâce à un service d'information, d'orientation, de médiation, de conciliation et de counselling, et aux évaluations rendues sur ordonnances judiciaires.		
		Prévention de la violence familiale : aide financière, orientation et soutien de l'administration et des programmes à une gamme d'organismes communautaires qui offrent des services aux femmes maltraitées et à leurs enfants, ainsi qu'aux hommes ayant un comportement violent.		
	a)	Initiatives stratégiques, coordination et aide		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 008,1	983,4
		2) Autres dépenses	1 095,0	255,0
		Sous-total a)	2 103,1	1 238,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
	b)	Aide aux enfants, aux familles et aux communautés		
	1)	Services spéciaux pour enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	336,1	335,0
	b)	Autres dépenses	292,9	292,9
	c)	Aide financière et organismes externes	10 120,7	9 683,5
		Sous-total 1)	10 749,7	10 311,4
	2)	Garde de jour pour enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 380,7	2 269,3
	b)	Autres dépenses	474,6	469,6
	c)	Aide financière et subventions	64 772,1	60 161,2
		Sous-total 2)	67 627,4	62 900,1
		Sous-total b)	78 377,1	73 211,5
	c)	Services de protection et de soutien		
	1)	Services de protection et de soutien des enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 607,2	2 695,7
	b)	Autres dépenses	4 145,6	3 991,4
	c)	Entretien des enfants et organismes externes	141 480,6	131 950,8
	d)	Fonds d'innovations pour les familles	2 325,0	2 325,0
		Sous-total 1)	150 558,4	140 962,9
	2)	Conciliation familiale		
	a)	Salaires et avantages sociaux	796,6	763,4
	b)	Autres dépenses	329,0	279,0
		Sous-total 2)	1 125,6	1 042,4
	3)	Prévention de la violence familiale		
	a)	Salaires et avantages sociaux	489,0	479,8
	b)	Autres dépenses	110,0	110,0
	c)	Organismes externes	9 304,1	8 200,0
		Sous-total 3)	9 903,1	8 789,8
		Sous-total c)	161 587,1	150 795,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.5	5.	Logement	43 427,0	42 262,1
		<i>Services de logement</i> : services d'élaboration de programmes, de coordination de services, et de soutien de la Division du logement, la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, du Bureau de logement du Manitoba et de l'Initiative de logement et d'aide aux sans-abri à Winnipeg, pour appuyer la prise de décisions stratégiques et opérationnelles, le contrôle des ententes de gestion immobilière externes et du portefeuille des logements à but non lucratif, et les subventions et allocations aux locataires à faibles revenus dans le cadre de programmes d'allocations-logement.		
		<i>Services généraux</i> : gestion et soutien administratif des programmes et services généraux tout en veillant à la prestation efficace des programmes et l'utilisation appropriée des ressources; orientation dans les domaines suivants : planification financière et services centralisés de comptabilité, et services de gestion financière et budgétaire.		
		<i>Services de planification des immobilisations</i> : contrôle des ententes de gestion immobilière dans le cadre du Programme de logement pour les Autochtones et les habitants des régions rurales, services de soutien technique et d'inspection de la division et prestation des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés de remise en état et de réparation des logements.		
		<i>Société d'habitation et de rénovation du Manitoba</i> : subventions pour la gestion des logements à but non lucratif et soutien administratif des programmes de subventions et d'allocations pour le logement.		
	a)	Services de logement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 634,7	1 596,4
		2) Autres dépenses	376,9	376,9
		3) Aide financière	4 750,0	5 750,0
		Sous-total a)	6 761,6	7 723,3
	b)	Services généraux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 721,7	1 695,1
		2) Autres dépenses	1 089,8	1 050,5
		Sous-total b)	2 811,5	2 745,6
	c)	Services de planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	523,1	470,2
		2) Autres dépenses	78,5	78,5
		Sous-total c)	601,6	548,7
	d)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	33 252,3	31 244,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.6	6.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u>5 633,7</u>	<u>5 733,1</u>
Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement			<u><u>808 577,7</u></u>	<u><u>785 207,4</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
FINANCES (7)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 461,7	7,1	1 365,2
2. Trésorerie	1 682,5	1,0	1 666,6
3. Contrôleur	15 141,5	(2,4)	15 506,1
4. Taxes	15 897,5	2,5	15 502,7
5. Relations fédérales-provinciales et recherche	2 483,7	15,0	2 158,9
6. Assurance et gestion des risques	375,1	3,6	362,1
7. Secrétariat du Conseil du Trésor	5 202,5	4,4	4 985,3
8. Bureau des technologies de l'information	4 696,0	(3,0)	4 840,8
9. Amortissement des immobilisations	1 685,0	12,6	1 496,1
Total des crédits de fonctionnement pour les Finances	48 625,5	1,5	47 883,8
10. Paiement net des crédits d'impôt	53 940,0	(3,5)	55 870,0
11. Dette publique (crédits législatifs)	458 131,9	(3,5)	474 650,0
Total des crédits pour les Finances	560 697,4	(3,1)	578 403,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	100 880,5	(1,3)	102 257,7
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 685,0	12,6	1 496,1
Total à voter	102 565,5	(1,1)	103 753,8
Crédits législatifs	458 131,9	(3,5)	474 650,0
Total des crédits pour les Finances	560 697,4	(3,1)	578 403,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

FINANCES (7), suite

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	577 391,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Commission de la fonction publique	117,6
- Santé	33,3
Allocation de crédits venant de :	
- Conservation	1,3
- Consommation et Corporations	1,3
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	1,8
- Services à la famille et Logement	37,9
- Industrie, Commerce et Mines	1,8
- Justice	4,7
- Travail et Immigration	1,3
- Transports et Services gouvernementaux	1,6
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	182,8
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	626,9
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	578 403,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.1	1.	Administration et finances	1 461,7	1 365,2
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, gestion financière, gestion des ressources humaines et autres services de soutien administratif. Est chargé de la direction, de la surveillance et de la coordination des programmes du ministère. Conseille le gouvernement sur sa politique fiscale.		
		<i>Secrétariat des services en langue française</i> : conseille le gouvernement en ce qui concerne la Politique en matière de services en langue française; aide les ministères et organismes gouvernementaux à mettre en œuvre cette politique et à offrir des services en français.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	421,2	403,2
		2) Autres dépenses	87,2	87,2
		Sous-total b)	508,4	490,4
	c)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	513,6	493,8
		2) Autres dépenses	73,2	73,4
		Sous-total c)	586,8	567,2
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	20,6	20,0
	e)	Secrétariat des services en langue française		
		1) Salaires et avantages sociaux	288,0	230,5
		2) Autres dépenses	29,8	29,8
		Sous-total e)	317,8	260,3
7.2	2.	Trésorerie	1 682,5	1 666,6
		Gère et administre les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement. Gère et administre les programmes d'emprunt et les investissements d'organismes gouvernementaux.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	140,3	136,5
		2) Autres dépenses	118,1	118,1
		Sous-total a)	258,4	254,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	b)	Gestion des capitaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	301,0	304,7
		2) Autres dépenses	37,3	37,3
		Sous-total b)	338,3	342,0
	c)	Gestion des ressources de trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	443,6	422,7
		2) Autres dépenses	83,9	83,9
		Sous-total c)	527,5	506,6
	d)	Service de la trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	510,0	515,1
		2) Autres dépenses	48,3	48,3
		Sous-total d)	558,3	563,4
7.3	3.	Contrôleur	15 141,5	15 506,1
		Établit la politique, les méthodes et les systèmes ministériels en matière de finances et de gestion pour le gouvernement. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, et prépare les états financiers et les rapports internes dont se servent les ministères. Fournit des services de consultation, de vérification interne et de résolution de problèmes aux ministères et organismes publics en ce qui a trait aux systèmes informatisés de comptabilité et de gestion financière. Offre des services en matière de technologies de l'information au ministère et à certains bureaux situés au Palais législatif. Voit à la gestion du système intégré gouvernemental en matière de finances et de ressources humaines.		
	a)	Bureau du contrôleur		
		1) Salaires et avantages sociaux	135,4	127,8
		2) Autres dépenses	17,9	17,9
		Sous-total a)	153,3	145,7
	b)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	374,0	541,1
		2) Autres dépenses	77,1	98,9
		Sous-total b)	451,1	640,0
	c)	Comptabilité et débours		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 010,6	1 953,8
		2) Autres dépenses	813,0	851,5
			2 823,6	2 805,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(325,9)	(325,9)
		Sous-total c)	2 497,7	2 479,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	d)	Service d'informatique du Palais législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	788,5	722,5
		2) Autres dépenses	319,4	319,4
		Sous-total d)	1 107,9	1 041,9
	e)	Service de consultation et de vérification interne		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 788,8	1 823,8
		2) Autres dépenses	241,2	241,2
		Sous-total e)	2 030,0	2 065,0
	f)	Gestion des systèmes d'entreprises		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 566,8	2 273,5
		2) Autres dépenses	6 334,7	6 860,6
		Sous-total f)	8 901,5	9 134,1
7.4	4.	Taxes	15 897,5	15 502,7
		Veille à ce que les taxes soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions de diverses lois; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Renseigne les contribuables et entreprend des enquêtes et des vérifications auprès des contribuables pour s'assurer que les lois fiscales sont bien respectées.		
	a)	Gestion et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 096,6	1 062,6
		2) Autres dépenses	170,2	168,0
		Sous-total a)	1 266,8	1 230,6
	b)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 059,3	2 924,0
		2) Autres dépenses	4 214,4	4 174,3
		Sous-total b)	7 273,7	7 098,3
	c)	Vérification		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 467,7	5 328,7
		2) Autres dépenses	1 012,0	999,9
		Sous-total c)	6 479,7	6 328,6
	d)	Restrictions visant les produits du tabac		
		1) Salaires et avantages sociaux	623,9	591,8
		2) Autres dépenses	253,4	253,4
		Sous-total d)	877,3	845,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.5	5.	Relations fédérales-provinciales et recherche	2 483,7	2 158,9
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant nationales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y compris les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux et des ententes de perception fiscale avec le Canada. Administre des programmes de crédits d'impôt avec le Canada et les municipalités.		
	a)	Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 438,5	1 324,0
		2) Autres dépenses	618,6	440,4
		Sous-total a)	2 057,1	1 764,4
	b)	Bureau d'aide fiscale du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	350,4	318,3
		2) Autres dépenses	76,2	76,2
		Sous-total b)	426,6	394,5
7.6	6.	Assurance et gestion des risques	375,1	362,1
		Offre des conseils aux ministères, aux organismes gouvernementaux et aux sociétés de la Couronne dans les domaines suivants : évaluation de risques déterminés, établissement de mesures de contrôle des risques et mise en œuvre de programmes adéquats pour réduire ou supprimer les risques. Administre la souscription des assurances, les auto-assurances et le traitement de demandes d'indemnisation pour les ministères et les organismes gouvernementaux.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	314,8	301,8
	b)	Autres dépenses	60,3	60,3
	c)	Primes d'assurance	1 510,0	1 385,0
	d)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 510,0)	(1 385,0)
7.7	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	5 202,5	4 985,3
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue de faciliter ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire. Est chargé des négociations collectives, de la gestion des contrats, de la coordination du secteur public, des recherches sur la rémunération et des services de consultation.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	4 281,4	4 064,2
	b)	Autres dépenses	921,1	921,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.8	8.	Bureau des technologies de l'information Veille à ce que le matériel, les logiciels et les normes et lignes directrices architecturales du ministère appuient l'utilisation des technologies de l'information. Travaille avec les ministères pour maximiser la valeur des technologies de l'information. Protège les investissements du gouvernement en matière de technologies de l'information en gérant l'élaboration et l'opération permanentes des projets interministériels. Fournit des ressources pour protéger les actifs du gouvernement en matière de technologies de l'information et permettre à celui-ci de pouvoir compter sur ses réseaux et systèmes.	4 696,0	4 840,8
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 932,5	2 077,3
	b)	Autres dépenses	2 883,5	2 883,5
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(120,0)	(120,0)
7.9	9.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	1 685,0	1 496,1
	a)	Gestion globale des systèmes		
	1)	Amortissement	3 527,6	3 527,6
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 527,6)	(3 527,6)
		Sous-total a)	-	-
	b)	Amortissement	1 685,0	1 496,1
7.10	10.	Paiement net des crédits d'impôt Paiement des crédits provinciaux pour l'impôt foncier, le coût de la vie, la formation, l'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires et les contributions politiques.	53 940,0	55 870,0
		Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	173 630,0	146 470,0
		Crédit d'impôt personnel	51 950,0	54 350,0
		Crédit d'impôt du Manitoba pour études	10 821,0	14 350,0
		Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 764,0	4 040,0
		Crédit d'impôt pour les contributions politiques	615,0	640,0
		Crédit d'impôt pour les régions écologiquement vulnérables	500,0	-
		Frais relatifs à l'administration fédérale	875,0	880,0
			242 155,0	220 730,0
		Moins : Somme récupérable d'Enseignement postsecondaire - Crédit d'impôt du Manitoba pour études	(10 821,0)	(14 350,0)
		Moins : Somme récupérable d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse :		
		- Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	(173 630,0)	(146 470,0)
		- Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	(3 764,0)	(4 040,0)
			(177 394,0)	(150 510,0)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
S	11.	Dettes publiques (crédits législatifs)	458 131,9	474 650,0
		Paiement des frais d'intérêt nets et des dépenses connexes en rapport avec la dette publique du Manitoba.		
	a)	1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	1 428 291,1	1 455 650,6
		2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	55 700,0	51 858,0
		Sous-total a)	1 483 991,1	1 507 508,6
	b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		1) des placements du fonds d'amortissement	(301 900,0)	(334 200,0)
		2) d'Hydro-Manitoba	(580 759,7)	(559 131,4)
		3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	(35 073,0)	(37 143,2)
		4) de la Société du crédit agricole du Manitoba	(17 276,9)	(20 945,5)
		5) d'autres organismes gouvernementaux	(9 168,3)	(11 789,8)
		6) d'autres prêts et placements	(81 681,3)	(69 648,7)
		Sous-total b)	(1 025 859,2)	(1 032 858,6)
		Total des crédits pour les Finances	560 697,4	578 403,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

SANTÉ (21)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	7 244,8	1,3	7 152,7
2. Services de soutien aux programmes	29 534,3	1,4	29 136,8
3. Programmes et opérations externes	66 821,1	2,7	65 035,9
4. Fonds d'assurance-maladie	2 394 606,2	6,8	2 242 080,0
5. Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	11 511,6	6,3	10 829,8
6. Subventions en capital	75 657,9	0,9	75 014,7
7. Amortissement des immobilisations	2 420,1	10,4	2 192,6
Total des crédits pour la Santé	2 587 796,0	6,4	2 431 442,5

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	2 509 718,0	6,6	2 354 235,2
Subventions en capital	75 657,9	0,9	75 014,7
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	2 420,1	10,4	2 192,6
Total des crédits pour la Santé	2 587 796,0	6,4	2 431 442,5

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	2 435 546,7
Transfert de fonctions venant de :	
- Enfants en santé Manitoba	76,1
- Transports et Services gouvernementaux	278,9
Transfert de fonctions allant à :	
- Enseignement postsecondaire	(5 808,4)
- Finances	(33,3)
- Enfants en santé Manitoba	(59,4)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	1 441,9
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	2 431 442,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.1	1.	Administration et finances	7 244,8	7 152,7
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Inclut le contrôle financier et les services de gestion centralisée, y compris les services financiers et administratifs, l'examen du budget, la gestion des documents, les ressources humaines ainsi que les services ministériels. L'Office de protection des personnes recevant des soins veille à ce que des mesures de sauvegarde protègent des mauvais traitements les personnes qui reçoivent des soins.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	579,0	570,9
		2) Autres dépenses	144,8	154,8
		Sous-total b)	723,8	725,7
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 432,3	2 424,6
		2) Autres dépenses	794,4	934,3
		Sous-total c)	3 226,7	3 358,9
	d)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	985,2	985,8
		2) Autres dépenses	168,7	167,7
		Sous-total d)	1 153,9	1 153,5
	e)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 229,5	1 343,2
		2) Autres dépenses	513,8	544,1
		Sous-total e)	1 743,3	1 887,3
	f)	Office de protection des personnes recevant des soins		
		1) Salaires et avantages sociaux	100,0	-
		2) Autres dépenses	269,0	-
		Sous-total f)	369,0	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.2	2.	Services de soutien aux programmes	29 534,3	29 136,8
		<i>Services assurés</i> : administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, le régime d'assurance-médicaments, les services d'optométrie, de chiropractie, de soins dentaires, et d'autres services connexes.		
		<i>Services financiers</i> : élaboration de la politique et des méthodes de financement des services et organismes de santé non gouvernementaux subventionnés par Santé Manitoba.		
		<i>Systèmes d'information</i> : mise sur pied et gestion des systèmes d'information du système provincial de santé.		
		<i>Planification des immobilisations</i> : planification et gestion de la construction et du financement d'immobilisations des hôpitaux, des foyers de soins personnels et d'autres établissements de santé.		
		<i>Évaluation, surveillance et appels</i> : mesures de surveillance et d'évaluation des programmes; gestion des fonctions de soutien des conseils et comités d'appels.		
		<i>Santé et relations du travail</i> : planification, élaboration et mise en œuvre de lignes directrices stratégiques dans les domaines suivants : ressources humaines, négociations collectives, éducation et formation professionnelle et réglementation de la profession.		
		<i>Subventions d'évaluation et de recherche</i> : financement des projets de recherche et d'évaluation se rapportant à l'orientation générale des soins de santé.		
	a)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 025,6	6 885,4
		2) Autres dépenses	3 772,1	3 536,5
		Sous-total a)	10 797,7	10 421,9
	b)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 143,3	1 177,8
		2) Autres dépenses	177,7	159,8
		Sous-total b)	1 321,0	1 337,6
	c)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 982,9	3 920,2
		2) Autres dépenses	5 355,6	5 567,8
		3) Organismes externes	125,5	59,3
		Sous-total c)	9 464,0	9 547,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	d)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	800,5	792,4
		2) Autres dépenses	246,2	233,2
		Sous-total d)	1 046,7	1 025,6
	e)	Évaluation, surveillance et appels		
		1) Salaires et avantages sociaux	547,2	531,8
		2) Autres dépenses	345,3	384,4
		3) Organismes externes	140,1	88,0
		Sous-total e)	1 032,6	1 004,2
	f)	Santé et relations du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 135,3	1 096,6
		2) Autres dépenses	428,2	408,7
		3) Organismes externes	706,2	692,3
		Sous-total f)	2 269,7	2 197,6
	g)	Subventions d'évaluation et de recherche		
		1) Centre manitobain des politiques et d'évaluation en matière de santé	1 850,0	1 850,0
		2) Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	1 752,6	1 752,6
		Sous-total g)	3 602,6	3 602,6
21.3	3.	Programmes et opérations externes	66 821,1	65 035,9
		Élaboration d'une approche intégrée et coordonnée en matière de programmes, de politique et d'enveloppe budgétaire dans le domaine de la planification des services de santé à l'échelle de la province.		
		<i>Services de soutien régionaux</i> : appui aux offices de la santé des régions rurales, urbaines et du Nord afin qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités opérationnelles en ce qui a trait aux services de santé en milieu communautaire et en établissement; supervision et aide aux évaluations communautaires afin d'élaborer les programmes, d'avoir une vue d'ensemble de l'état de santé de la population et d'établir les priorités.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation en matière de santé mentale.		
		<i>Centre de santé mentale de Selkirk</i> : soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

SANTÉ (21), suite

Services médicaux d'urgence et services d'ambulance : élaboration et gestion d'un réseau complet et coordonné de soins et de transport d'urgence.

Santé publique et épidémiologie : prestation de services et application de normes de soins à l'échelle du Manitoba, dans les domaines régis par la *Loi sur la santé publique*, notamment la surveillance des maladies contagieuses, l'élaboration de normes concernant la déclaration et le contrôle de ces maladies, la coordination de la lutte contre les épidémies, les consultations au personnel chargé de combattre les épidémies, les questions de santé environnementale et la coordination de l'élaboration des politiques. Consultation des banques de données et des registres médicaux manitobains dans le but de fournir des renseignements fiables aux responsables des programmes et projets provinciaux prioritaires de santé publique. Travaux d'analyse en vue de l'élaboration de la politique et de la planification à long terme. Recherches dans le domaine de l'épidémiologie et organisation des mesures prioritaires en matière de santé publique.

Services du Laboratoire provincial Cadham : aide au diagnostic en vue de la surveillance médicale, contrôle de la qualité des services offerts par les laboratoires communautaires et cliniques, consultation en matière de surveillance, d'élaboration de politiques et de lutte contre les menaces à la santé publique.

Médecins-hygiénistes : services de médecins-hygiénistes à l'échelle régionale et provinciale, y compris l'évaluation de l'état de santé de la population et des risques pour la santé de celle-ci; surveillance, évaluation, communication et intervention adéquates en ce qui a trait aux problèmes de santé; promotion de la protection et de l'amélioration de la santé publique; aide aux particuliers, aux familles, aux collectivités et aux organismes afin d'améliorer, promouvoir et protéger leur santé.

Programmes de santé : coordination et planification en ce qui concerne les priorités, les stratégies et les programmes de la province en matière de santé, y compris la santé des enfants, les soins à domicile, les soins de longue durée, la santé des personnes âgées, des Autochtones et des femmes, ainsi que la santé mentale; élaboration et interprétation des programmes, des politiques et des normes; établissement des meilleures pratiques.

a) Administration			
1) Salaires et avantages sociaux		324,9	318,1
2) Autres dépenses		187,8	193,6
Sous-total a)		512,7	511,7
b) Services de soutien régionaux			
1) Salaires et avantages sociaux		1 985,2	1 932,9
2) Autres dépenses		617,6	653,0
Sous-total b)		2 602,8	2 585,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	c)	Bureau du psychiatre en chef de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	175,7	182,6
		2) Autres dépenses	47,7	47,7
		Sous-total c)	223,4	230,3
	d)	Centre de santé mentale de Selkirk		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 254,0	19 016,6
		2) Autres dépenses	3 293,2	3 400,5
		Sous-total d)	22 547,2	22 417,1
	e)	Services médicaux d'urgence et services d'ambulance		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 027,1	1 021,9
		2) Autres dépenses	3 810,0	4 177,2
		3) Organismes externes	22,5	22,5
		Sous-total e)	4 859,6	5 221,6
	f)	Santé publique		
		1) Santé publique et épidémiologie		
		a) Salaires et avantages sociaux	2 144,0	2 117,8
		b) Autres dépenses	9 871,9	8 965,1
		c) Organismes externes	248,3	195,7
		Sous-total 1)	12 264,2	11 278,6
		2) Services du Laboratoire provincial Cadham		
		a) Salaires et avantages sociaux	4 232,7	4 185,5
		b) Autres dépenses	3 544,2	3 317,5
		Sous-total 2)	7 776,9	7 503,0
		Sous-total f)	20 041,1	18 781,6
	g)	Médecins-hygiénistes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 563,0	1 574,5
		2) Autres dépenses	367,9	315,2
		Sous-total g)	1 930,9	1 889,7
	h)	Programmes de santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 692,8	4 555,5
		2) Autres dépenses	3 635,2	3 214,8
		3) Organismes externes	5 775,4	5 627,7
		Sous-total h)	14 103,4	13 398,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.4	4.	Fonds d'assurance-maladie	2 394 606,2 (1)	2 242 080,0
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins actifs, des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire, et des services d'intervention et de transport en cas d'urgence; versement direct de prestations aux services de santé, aux services médicaux et au régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins actifs	1 096 653,1	1 021 943,1
		Soins de longue durée	362 615,6	337 455,5
		Soins à domicile	165 816,7	158 533,0
		Services de santé mentale et communautaire	119 276,6	111 738,0
		Services d'intervention et de transport en cas d'urgence	17 652,4	16 344,8
			1 762 014,4	1 646 014,4
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(4 694,5) (2)	(4 694,5)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(28 465,6) (2)	(28 465,6)
		Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(2 000,0)	(2 000,0)
		Sous-total a)	1 726 854,3	1 610 854,3
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services hors-province	18 417,8	19 043,1
		Services de transfusions sanguines	38 415,2	36 254,1
		Hôpitaux fédéraux	1 820,2	1 820,2
		Prothèses et orthèses	6 145,0	5 008,0
		Promotion de la santé au sein des communautés	7 000,0	6 588,9
		Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs	2 900,0	2 700,0
		Autres	95,9	82,9
		Sous-total b)	74 794,1	71 497,2

1. Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève à 2 470 264,1 \$, soit 2 394 606,2 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 75 657,9 \$ à titre de subventions en capital.

2. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	c)	Services médicaux		
		Médecins	460 548,7	445 054,6
		Autres professionnels	13 731,2	13 121,9
		Médecins hors-province	14 018,2	13 335,1
		Autres	10 505,5	2 975,2
			498 803,6	474 486,8
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(7 032,7) (3)	(2 221,3)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(7 610,1) (3)	(6 726,3)
			484 160,8	465 539,2
	d)	Régime d'assurance-médicaments	108 797,0	94 189,3
21.5	5.	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	11 511,6	10 829,8
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans les domaines de l'abus des drogues et de l'alcool, et de l'obsession du jeu.		
		Conseil d'administration et haute direction	203,1	197,8
		Personnel et services financiers	381,7	364,4
		Information et sensibilisation	567,9	543,7
		Prestation des programmes	11 910,5	11 365,4
		Services de lutte contre l'obsession du jeu	1 753,8	1 680,2
			14 817,0	14 151,5
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(1 551,6) (4)	(1 666,7)
		Sommes récupérées de la Corporation manitobaine des loteries	(1 753,8) (4)	(1 655,0)

3. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

4. Ces sommes, récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.6	6.	Subventions en capital	75 657,9	75 014,7
		Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal de prêts approuvés, et pour d'autres immobilisations et l'achat de matériel.		
	a)	Soins actifs		
	1)	Remboursement du principal	32 706,2	28 165,4
	2)	Achat et remplacement de matériel	10 933,1 (5)	10 933,1
	3)	Autres	9 505,2	11 590,5
		Sous-total a)	53 144,5	50 689,0
	b)	Soins de longue durée		
	1)	Remboursement du principal	16 127,7	14 243,9
	2)	Achat et remplacement de matériel	1 551,1	1 551,1
	3)	Autres	3 546,4	7 693,8
		Sous-total b)	21 225,2	23 488,8
	c)	Services de santé mentale et communautaire		
	1)	Remboursement du principal	1 231,3	809,3
	2)	Autres	29,3	-
		Sous-total c)	1 260,6	809,3
	d)	Programmes de santé provinciaux		
	1)	Remboursement du principal	27,6	27,6
21.7	7.	Amortissement des immobilisations	2 420,1	2 192,6
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Santé			2 587 796,0	2 431 442,5

5. En plus de cette somme, 18 000,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'achat ou le remplacement de matériel médical. Le montant total autorisé pour les subventions en capital atteint donc 28 933,1 \$.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA (34)

Sommaire des programmes

1. Enfants en santé Manitoba	18 207,3	42,9	12 739,8
2. Amortissement des immobilisations	74,0	-	74,0
Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba	18 281,3	42,7	12 813,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	18 207,3	42,9	12 739,8
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	74,0	-	74,0
Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba	18 281,3	42,7	12 813,8

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	12 865,9
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	59,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme	(54,7)
- Santé	(76,1)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	19,3
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	12 813,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA (34), suite				
34.1	1.	Enfants en santé Manitoba	18 207,3	12 739,8
		Soutien d'une politique publique axée sur l'enfant; coordination de stratégies intersectorielles à long terme; appui d'une prestation intégrée de services aux enfants et aux adolescents du Manitoba, en soulignant tout particulièrement le développement du jeune enfant. Recherche, financement, développement communautaire, mise en œuvre et évaluation de lignes directrices et de programmes innovateurs, y compris les centres parents-enfants, les programmes de nutrition infantile et prénatale, les infirmières dans les écoles, la prévention du syndrome d'alcoolisme fœtal et des effets de l'alcool sur le fœtus et la prévention des grossesses chez les adolescentes.		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 131,1	863,9
		b) Autres dépenses	452,5	432,5
		c) Aide financière et subventions	16 623,7	11 443,4
34.2	2.	Amortissement des immobilisations	74,0	74,0
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba	18 281,3	12 813,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	4 009,5	0,7	3 982,8
2. Service d'aide à l'entreprise	20 802,0	6,8	19 473,6
3. Ressources minières	8 834,9	1,8	8 678,1
4. Développement économique et communautaire	1 479,6	8,0	1 370,2
5. Recherche, innovation et technologie Manitoba	15 093,1	3,6	14 571,1
6. Amortissement des immobilisations	526,7	(0,2)	527,8
Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines	50 745,8	4,4	48 603,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	50 219,1	4,5	48 075,8
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	526,7	(0,2)	527,8
Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines	50 745,8	4,4	48 603,6

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	40 059,3
Transfert de fonctions venant de :	
- Conservation	1 374,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Transports et Services gouvernementaux	(117,9)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Fonds des innovations du Manitoba	7 000,0
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	289,8
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(1,8)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	48 603,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite				
10.1	1.	Administration et finances	4 009,5	3 982,8
		<i>Services administratifs et financiers</i> : services centralisés de gestion financière et administrative, de gestion des ressources humaines et de soutien informatique du ministère.		
		<i>Politique, planification et coordination</i> : soutien de la politique relative au commerce et au développement économique à l'échelle ministérielle et interministérielle. Coordination et soutien de la planification stratégique et commerciale et des initiatives de gestion des connaissances du ministère.		
		<i>Bureau du Manitoba à Ottawa</i> : fournit de façon continue des renseignements stratégiques sur les dossiers fédéraux-provinciaux et facilite les rapports des Manitobains avec les autorités fédérales.		
		<i>Bureau des statistiques du Manitoba</i> : coordination des statistiques provinciales dans les secteurs de l'économie et de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins des nouvelles directives et des nouveaux programmes du gouvernement et des sociétés de la Couronne.		
		<i>Commission hippique du Manitoba</i> : supervision et réglementation des courses de chevaux et de l'exploitation des hippodromes au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	407,3	412,7
		2) Autres dépenses	85,0	85,0
		Sous-total b)	492,3	497,7
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 059,9	1 041,1
		2) Autres dépenses	365,4	371,5
		3) Service d'informatique	110,0	110,0
		Sous-total c)	1 535,3	1 522,6
	d)	Politique, planification et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	457,2	445,9
		2) Autres dépenses	165,6	167,0
		Sous-total d)	622,8	612,9
	e)	Bureau du Manitoba à Ottawa		
		1) Salaires et avantages sociaux	119,4	119,5
		2) Autres dépenses	116,4	116,4
		Sous-total e)	235,8	235,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite				
	f)	Bureau des statistiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	758,8	676,5
		2) Autres dépenses	231,9	305,4
			990,7	981,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(60,0)	(60,0)
		Sous-total f)	930,7	921,9
	g)	Subventions à la Commission hippique du Manitoba	164,5	164,5
10.2	2.	Services d'aide à l'entreprise	20 802,0	19 473,6
		<i>Développement de l'industrie - Services financiers</i> : facilite l'accès aux capitaux de création ou d'expansion des entreprises; aide et soutien aux projets d'exploration et de développement des ressources minières dans le but d'améliorer la situation économique et environnementale du Manitoba.		
		<i>Commerce Manitoba et commercialisation des investissements</i> : aide aux entreprises pour qu'elles découvrent et exploitent des débouchés sur les marchés de l'exportation; promotion du Manitoba auprès d'investisseurs étrangers pour augmenter les exportations, les investissements et les possibilités d'emploi. Élaboration de stratégies de commercialisation et promotion des investissements et de tout autre développement économique relié à l'industrie minière du Manitoba.		
		<i>Développement des petites entreprises et des coopératives</i> : coordination et mise en œuvre de toute une gamme de services visant à favoriser la croissance de la petite entreprise et, de façon générale, le secteur de l'entrepreneuriat, et à aider les groupes et les communautés à se constituer en coopératives.		
	a)	Développement de l'industrie - Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	777,5	769,0
		2) Autres dépenses	294,0	397,1
		3) Programmes		
		a) Encouragement de l'entreprise au Manitoba	6 581,0	7 180,3
		b) Fonds en capital « Vision du Manitoba »	1 810,2	1 937,6
		c) Fonds d'expansion commerciale du Manitoba	1 563,1	1 563,1
		d) Fonds de capital géré par un tiers	1 743,9	626,3
			11 698,2	11 307,3
		e) Moins : Récupération des intérêts	(2 058,7)	(3 053,1)
		Sous-total 3)	9 639,5	8 254,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite				
	4)	Programmes de soutien à l'industrie des minéraux		
	a)	Programme d'aide à l'exploration minière	2 750,0	2 750,0
	b)	Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	248,3	204,2
	c)	Programme de réduction des pluies acides - Flin Flon	285,9	292,9
	d)	Programme d'encouragement à l'exploration de minéraux spéciaux	-	250,0
	e)	Programme d'aide à la prospection	125,0	125,0
		Sous-total 4)	3 409,2	3 622,1
		Sous-total a)	14 120,2	13 042,4
	b)	Commerce Manitoba et commercialisation des investissements		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 700,6	2 691,0
	2)	Autres dépenses	2 845,5	2 605,1
	3)	Subventions	170,0	170,0
			5 716,1	5 466,1
	4)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(1 000,0)	(1 000,0)
		Sous-total b)	4 716,1	4 466,1
	c)	Développement des petites entreprises et des coopératives		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 214,2	1 195,5
	2)	Autres dépenses	721,5	739,6
	3)	Subventions	30,0	30,0
		Sous-total c)	1 965,7	1 965,1
10.3	3.	Ressources minières	8 834,9	8 678,1
		<i>Levés géologiques du Manitoba</i> : fournit de la documentation faisant autorité sur les richesses minières de la province et sur les possibilités de développement de celles-ci.		
		<i>Mines</i> : administration des lois régissant la disposition des droits miniers, l'exploration, le développement et la production des ressources minières de la province, ainsi que la restauration des mines et des carrières.		
		<i>Ressources pétrolières</i> : administration des lois régissant l'exploration, l'exploitation et la production des ressources pétrolières, ainsi que la restauration des installations pétrolières abandonnées.		
	a)	Levés géologiques du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 444,1	3 417,7
	2)	Autres dépenses	1 799,7	1 779,5
		Sous-total a)	5 243,8	5 197,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite				
	b)	Mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 531,8	1 537,5
		2) Autres dépenses	684,8	580,0
		Sous-total b)	2 216,6	2 117,5
	c)	Ressources pétrolières		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 032,4	1 022,2
		2) Autres dépenses	342,1	341,2
		Sous-total c)	1 374,5	1 363,4
10.4	4.	Développement économique et communautaire	1 479,6	1 370,2
		<i>Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique</i> : service d'analyse et de soutien administratif au Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique, lequel coordonne toutes les initiatives importantes du gouvernement relatives au développement économique et communautaire de la province.		
		<i>Conseil consultatif économique du premier ministre</i> : services consultatifs et de soutien à la mise au point continue de la stratégie économique du Manitoba, y compris en cernant les priorités, en demandant l'avis des communautés et en participant à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations.		
	a)	Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	738,7	755,1
		2) Autres dépenses	367,5	615,1
		Sous-total a)	1 106,2	1 370,2
	b)	Conseil consultatif économique du premier ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	133,4	-
		2) Autres dépenses	240,0	-
		Sous-total b)	373,4	-
10.5	5.	Recherche, innovation et technologie Manitoba	15 093,1	14 571,1
		<i>Recherche, innovation et technologie Manitoba</i> : élabore, analyse et communique les lignes directrices relatives à l'innovation, à la recherche et au développement, aux technologies et aux télécommunications. Responsable de la mise en œuvre du Projet de recherche en santé, du Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba, du Fonds pour la recherche et l'innovation et du Fonds des innovations du Manitoba. Agit en qualité d'intermédiaire principal du gouvernement en offrant à l'industrie des services de développement dans les domaines de la technologie et de l'infrastructure, en vue de favoriser la croissance économique et de stimuler l'emploi. Coordonne à l'échelle du gouvernement tous les projets dans le domaine de la recherche, de l'innovation, des sciences et de la technologie.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite				
<i>Accès Manitoba</i> : contribue à la croissance et à la transformation des centres d'appels en termes de besoins d'infrastructure, de capitaux et de personnel dans le contexte de l'évolution de l'industrie du commerce électronique.				
<i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.				
	a)	Recherche, innovation et technologie Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 449,6	1 617,0
		2) Autres dépenses	705,5	729,6
		3) Fonds des innovations du Manitoba	7 000,0	7 000,0
		4) Fonds pour la recherche et l'innovation	1 250,0	500,0
		5) Projet de recherche en santé	3 000,0	3 000,0
		6) Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba	410,0	384,0
		7) Subventions accordées aux expo-sciences et à l'éducation	11,9	11,9
		Sous-total a)	13 827,0	13 242,5
	b)	Accès Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	291,7	290,1
		2) Autres dépenses	377,6	426,7
		3) Subventions	45,0	45,0
			714,3	761,8
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(198,2)	(198,2)
		Sous-total b)	516,1	563,6
	c)	Centre de technologie industrielle	750,0 (1)	765,0
10.6	6.	Amortissement des immobilisations	526,7	527,8
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines			50 745,8	48 603,6

1. Le Centre de technologie industrielle est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 471,5	0,9	2 448,9
2. Commissions	990,5	(5,5)	1 048,6
3. Aménagement du territoire et développement communautaire	3 694,7	2,4	3 607,4
4. Soutien provincial-municipal	9 597,7	1,5	9 457,4
5. Développement économique des collectivités	35 669,2	(0,2)	35 727,4
6. Aide financière aux municipalités	73 450,5	0,6	73 029,0
7. Ententes Canada-Manitoba	14 116,2	2,2	13 809,7
8. Quartiers vivants!	3 000,0	-	3 000,0
9. Amortissement des immobilisations	463,4	-	463,4
Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales	143 453,7	0,6	142 591,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	88 249,0	(1,9)	89 977,3
Subventions en capital	54 241,3	5,0	51 651,1
Infrastructure	500,0	-	500,0
Amortissement des immobilisations	463,4	-	463,4
Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales	143 453,7	0,6	142 591,8

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	139 089,6
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Programme Infrastructures	3 200,0
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	302,2
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	142 591,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
13.1	1.	Administration et finances	2 471,5	2 448,9
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère; contrôle financier et service de gestion centralisé : finances et administration, examen du budget et gestion des ressources humaines; élaboration de programmes et de nouvelles initiatives afin d'appuyer la revitalisation et le développement économique des collectivités.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	496,6	477,3
	2)	Autres dépenses	88,0	88,0
		Sous-total b)	584,6	565,3
	c)	Bureau de Brandon		
	1)	Salaires et avantages sociaux	146,3	164,7
	2)	Autres dépenses	60,4	60,4
		Sous-total c)	206,7	225,1
	d)	Gestion des ressources humaines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	137,4	134,1
	2)	Autres dépenses	27,2	27,2
		Sous-total d)	164,6	161,3
	e)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	422,3	408,6
	2)	Autres dépenses	208,7	208,7
		Sous-total e)	631,0	617,3
	f)	Élaboration des programmes et de la politique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	713,7	709,8
	2)	Autres dépenses	142,8	142,8
		Sous-total f)	856,5	852,6
13.2	2.	Commissions	990,5	1 048,6
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions municipales, et décisions rendues sur ces questions. Fournit un soutien administratif à la Commission de l'évaluation foncière.		
		<i>Commission des droits de surface</i> : règlement des différends entre les sociétés pétrolières ou leurs représentants et les propriétaires ou les occupants de biens-fonds en ce qui concerne les droits de surface.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
	a)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	645,8	703,9
		2) Autres dépenses	308,6	308,6
		Sous-total a)	<u>954,4</u>	<u>1 012,5</u>
	b)	Commission des droits de surface		
		1) Salaires et avantages sociaux	20,7	20,7
		2) Autres dépenses	15,4	15,4
		Sous-total b)	<u>36,1</u>	<u>36,1</u>
13.3	3.	Aménagement du territoire et développement communautaire	<u>3 694,7</u>	<u>3 607,4</u>
		Coordonne l'élaboration, l'intégration et la prestation des services d'aménagement du territoire dans le but de faciliter la croissance et le développement durables des localités manitobaines.		
		Fournit le cadre législatif, stratégique et méthodologique requis pour guider l'aménagement et le développement durable du territoire dans toute la province, y compris la coordination intergouvernementale et l'intégration des initiatives d'aménagement locales, régionales et provinciales.		
		Fournit des services consultatifs et professionnels de planification aux communautés et aux organismes des administrations locales dans les domaines suivants : aménagement du territoire, développement communautaire et revitalisation, conservation et développement économique durable.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	138,2	132,7
		2) Autres dépenses	34,6	34,6
		Sous-total a)	<u>172,8</u>	<u>167,3</u>
	b)	Services de planification provinciale		
		1) Salaires et avantages sociaux	478,6	382,4
		2) Autres dépenses	369,1	369,1
			<u>847,7</u>	<u>751,5</u>
	3)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<u>(320,0)</u>	<u>(278,4)</u>
		Sous-total b)	<u>527,7</u>	<u>473,1</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
	c)	Services de développement communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 507,0	2 469,7
		2) Autres dépenses	1 088,5	1 012,9
			3 595,5	3 482,6
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(601,3)	(515,6)
		Sous-total c)	2 994,2	2 967,0
13.4	4.	Soutien provincial-municipal	9 597,7	9 457,4
		Programmes et services dans le but de permettre que la population bénéficie d'administrations locales à la fois efficaces et efficientes.		
		Soutien aux municipalités, dont la gestion de paiements de transfert intergouvernementaux et de subventions visant à permettre aux administrations locales de maintenir des localités viables, y compris l'allocation de subventions de fonctionnement courantes à la Ville de Winnipeg. Attribution de subventions aux municipalités en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la province qui sont exempts d'impôt.		
		Service complet d'évaluation offert à toutes les corporations municipales de la province (sauf la Ville de Winnipeg), aux régions du Nord du Manitoba et à Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, pour faciliter le calcul juste et équitable de l'impôt foncier.		
		Fournit des services de technologies de l'information à toutes les directions du ministère. Conçoit, gère et soutient les applications informatiques majeures qu'utilisent les administrations locales, y compris l'évaluation foncière, l'impôt foncier et la facturation de l'eau.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	127,3	124,2
		2) Autres dépenses	34,6	34,6
		Sous-total a)	161,9	158,8
	b)	Évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 295,8	6 115,7
		2) Autres dépenses	1 638,0	1 379,0
			7 933,8	7 494,7
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	(1 983,4)	(1 850,4)
		Sous-total b)	5 950,4	5 644,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
	c)	Services consultatifs et financiers aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 160,4	1 143,6
		2) Autres dépenses	410,2	493,4
		Sous-total c)	1 570,6	1 637,0
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	821,0	812,1
		2) Autres dépenses	1 516,5	1 654,9
			2 337,5	2 467,0
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	(422,7)	(449,7)
		Sous-total d)	1 914,8	2 017,3
13.5	5.	Développement économique des collectivités	35 669,2	35 727,4
		Fournit des ressources pour soutenir les projets menant à la durabilité des collectivités, à la création d'emplois et à un nouvel investissement de capitaux au Manitoba.		
		Offre une aide financière visant à faciliter l'élaboration de projets économiquement viables en partenariat avec les collectivités, les administrations municipales, les entreprises et la jeunesse.		
		Fournit des ressources sur le terrain afin d'offrir des conseils et des renseignements techniques en vue de l'aménagement et de l'amélioration de l'infrastructure hydraulique et des réseaux d'égouts, ainsi que pour des programmes de conservation des ressources, en accord avec les principes du développement durable des collectivités.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	127,3	124,2
		2) Autres dépenses	32,6	32,6
		Sous-total a)	159,9	156,8
	b)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 543,8	1 581,6
		2) Autres dépenses	457,6	457,6
		Sous-total b)	2 001,4	2 039,2
	c)	Développement régional		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 380,3	1 363,0
		2) Autres dépenses	692,9	843,8
		3) Subventions	545,0	545,0
			2 618,2	2 751,8
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(1 860,3)	(1 970,4)
		Sous-total c)	757,9	781,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
	d)	Initiatives de développement économique rural		
	1)	Programmes - Dépenses de fonctionnement	10 077,5	9 851,7
	2)	Programmes - Subventions en capital	4 922,5	5 148,3
		Sous-total d)	15 000,0	15 000,0
	e)	Initiatives de développement urbain	17 750,0	17 750,0
13.6	6.	Aide financière aux municipalités	73 450,5	73 029,0
		Aide financière aux administrations locales pour leurs dépenses de fonctionnement et leurs dépenses en capital.		
	a)	Aide financière à la Ville de Winnipeg		
	1)	Subvention de fonctionnement à la Ville de Winnipeg		
		Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	19 887,5	19 587,5
		Subvention inconditionnelle aux transports en commun	16 339,0	16 339,0
		Subvention générale de soutien	7 900,0	7 700,0
		Programme de lutte contre la maladie hollandaise de l'orme	900,0	900,0
		Subvention inconditionnelle - développement urbain	7 100,0	7 100,0
			52 126,5	51 626,5
		Moins : Rajustement reflétant les transferts de programmes de la Ville de Winnipeg	(23 500,0)	(23 500,0)
		Sous-total 1)	28 626,5	28 126,5
	2)	Aide aux immobilisations		
	a)	Subventions d'équipement à la Ville de Winnipeg	21 600,0	21 600,0
	b)	Ouvrage régulateur du canal de dérivation de la rivière Rouge	500,0	500,0
		Sous-total 2)	22 100,0	22 100,0
		Sous-total a)	50 726,5 (1)	50 226,5
	b)	Aide financière aux autres municipalités		
	1)	Subventions de fonctionnement		
	a)	Subventions aux transports en commun	1 564,2	1 562,6
	b)	Subventions générales de soutien	1 029,2	1 000,3
	c)	Subventions inconditionnelles - développement rural	6 000,0	6 000,0
		Sous-total 1)	8 593,4	8 562,9

1. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*. En 2001-2002, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 47,5 millions de dollars et que d'autres municipalités (y compris des collectivités du Nord) recevront environ 35 millions de dollars, ce qui représente une hausse sur douze mois de 6,0 pour cent des paiements en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
	2)	Aide aux immobilisations		
	a)	Achat d'autobus	180,0	180,0
	b)	Programmes de service d'eau et d'égouts	12 000,0	12 000,0
	c)	Districts de conservation	3 097,0	2 906,0
	d)	Développement des infrastructures	3 217,5	3 318,3
		Sous-total 2)	18 494,5	18 404,3
		Sous-total b)	27 087,9 (2)	26 967,2
	c)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
	1)	Subventions	14 141,2	13 624,5
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(13 982,6)	(13 465,9)
		Sous-total c)	158,6	158,6
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(4 522,5)	(4 323,3)
13.7	7.	Ententes Canada-Manitoba	14 116,2	13 809,7
		Contribution du Manitoba à l'entente Infrastructures Canada-Manitoba, d'une durée de six ans, pour la construction, la rénovation, l'expansion ou l'amélioration substantielle d'infrastructures dans tout le Manitoba.		
		Contribution du Manitoba à l'Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba afin de promouvoir le développement économique à l'aide d'un programme de partenariat en matière d'investissements stratégiques, ainsi qu'à l'Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg.		
	a)	Entente Infrastructures Canada-Manitoba	8 168,8 (3)	3 200,0
	b)	Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba	4 500,0	5 543,1

2. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*. En 2001-2002, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 47,5 millions de dollars et que d'autres municipalités (y compris des collectivités du Nord) recevront environ 35 millions de dollars, ce qui représente une hausse sur douze mois de 6,0 pour cent des paiements en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*.

3. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 10 211,0 \$, soit 8 168,8 \$ inclus dans le ministère des Affaires intergouvernementales et 2 042,2 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite				
		c) Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg		
		1) Programmes - Dépenses de fonctionnement	744,4	3 062,9
		2) Programmes - Subventions en capital	703,0	2 003,7
		Sous-total c)	1 447,4 (4)	5 066,6
13.8	8.	Quartiers vivants!	3 000,0	3 000,0
		Démarche communautaire à long terme visant la revitalisation des quartiers, notamment le logement et la sécurité, des occasions d'emplois, d'éducation et de formation, et des initiatives récréatives pour les familles.		
		a) Salaires et avantages sociaux	170,2	107,8
		b) Autres dépenses	129,8	142,2
		c) Aide aux quartiers	3 365,0	2 750,0
		d) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(665,0)	-
13.9	9.	Amortissement des immobilisations	463,4	463,4
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales	143 453,7	142 591,8

4. Le montant total autorisé pour cette Entente s'élève à 1 809,3 \$, soit 744,4 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 703,0 \$ à titre de subventions en capital inclus dans le ministère des Affaires intergouvernementales et, en plus, 186,1 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 175,8 \$ à titre de subventions en capital inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba. Le montant total autorisé pour les subventions de fonctionnement atteint donc 930,5 \$ et celui pour les subventions en capital, 878,8 \$.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
JUSTICE (4)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	4 062,5	(4,7)	4 262,2
2. Justice criminelle	87 477,3	7,8	81 175,4
3. Justice civile	19 516,9	(12,6)	22 336,0
4. Services correctionnels	84 311,4	4,4	80 776,6
5. Tribunaux	33 623,6	(2,3)	34 407,1
6. Amortissement des immobilisations	1 591,8	4,3	1 526,3
Total des crédits pour la Justice	230 583,5	2,7	224 483,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	228 991,7	2,7	222 957,3
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 591,8	4,3	1 526,3
Total des crédits pour la Justice	230 583,5	2,7	224 483,6

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	220 512,0
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	4 006,3
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(4,7)
- Travail et Immigration	(30,0)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	224 483,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.1	1.	Administration et finances	4 062,5	4 262,2
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif offert à toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration de la politique et planification des programmes, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des ressources humaines, gestion des documents, mise au point de systèmes et de services d'informatique.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	521,5	491,3
	2)	Autres dépenses	97,1	97,1
		Sous-total b)	618,6	588,4
	c)	Politique en matière de poursuites et de justice criminelle		
	1)	Salaires et avantages sociaux	273,2	267,1
	2)	Autres dépenses	135,3	146,8
		Sous-total c)	408,5	413,9
	d)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	866,4	850,1
	2)	Autres dépenses	241,3	218,3
		Sous-total d)	1 107,7	1 068,4
	e)	Gestion des ressources humaines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	821,9	842,7
	2)	Autres dépenses	195,7	195,7
		Sous-total e)	1 017,6	1 038,4
	f)	Services d'informatique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	532,4	815,8
	2)	Autres dépenses	349,6	310,0
		Sous-total f)	882,0	1 125,8
4.2	2.	Justice criminelle	87 477,3	81 175,4
		Administration de la justice criminelle au Manitoba.		
		<i>Direction des poursuites</i> : poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales.		
		<i>Services de police de la province</i> : font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités rurales. La G.R.C. assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec le Manitoba.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
<i>Services d'application de la loi offerts aux Autochtones et à la communauté</i> : voient à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. Administrent le financement des services de police mis en place dans les communautés des Premières nations.				
<i>Sécurité publique</i> : administre le Programme de défense des femmes, le Programme d'aide aux enfants témoins et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels. Finance certains projets d'organismes qui offrent des services aux victimes. Coordonne les projets de prévention du crime.				
<i>Indemnisation des victimes d'actes criminels</i> : a pour rôle d'indemniser lesdites victimes pour certaines blessures et pertes subies.				
<i>Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi</i> : enquête sur les plaintes concernant la conduite des policiers municipaux.				
<i>Bureau du médecin légiste en chef</i> : en conformité avec la <i>Loi sur les enquêtes médico-légales</i> , enquête sur toute mort subite, violente et inexplicable survenue au Manitoba.				
<i>Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone</i> : conseille le gouvernement du Manitoba sur les méthodes pratiques, économiques et réalisables de mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la Justice et les Autochtones.				
<i>Enquête sur l'affaire Sophonow</i> : pourvoit aux dépenses liées à la conduite de cette enquête publique.				
a)		Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	734,8	614,5
		2) Autres dépenses	168,7	162,0
		Sous-total a)	903,5	776,5
b)		Direction des poursuites		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 860,0	8 425,6
		2) Autres dépenses	1 937,7	1 999,6
		3) Programmes d'aide aux témoins	552,0	602,0
		Sous-total b)	11 349,7	11 027,2
c)		Services de police de la province	63 631,2	59 771,7
d)		Services d'application de la loi offerts aux Autochtones et à la communauté		
		1) Salaires et avantages sociaux	406,8	459,2
		2) Autres dépenses	174,2	173,8
		Sous-total d)	581,0	633,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	e)	Sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 703,0	1 655,8
		2) Autres dépenses	577,1	490,8
		3) Subventions	976,4 (1)	1 061,4
		Sous-total e)	3 256,5	3 208,0
	f)	Indemnisation des victimes d'actes criminels		
		1) Autres dépenses	3 361,7	3 286,7
		2) Moins : réduction des provisions techniques	(100,0)	(100,0)
		Sous-total f)	3 261,7	3 186,7
	g)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
		1) Salaires et avantages sociaux	226,3	209,9
		2) Autres dépenses	43,1	43,1
		Sous-total g)	269,4	253,0
	h)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	596,9	568,9
		2) Autres dépenses	1 578,8	1 246,9
		Sous-total h)	2 175,7	1 815,8
	j)	Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	77,4	157,0
		2) Autres dépenses	135,2	346,5
		Sous-total j)	212,6	503,5
	k)	Enquête sur l'affaire Sophonow	1 836,0	-
4.3	3.	Justice civile	19 516,9	22 336,0
		Services juridiques spécialisés et programmes qui protègent les droits des Manitobains.		
		<i>Commission des droits de la personne du Manitoba</i> : veille à l'application du <i>Code des droits de la personne du Manitoba</i> et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province.		
		<i>Conseiller législatif</i> : fournit des services de rédaction et de traduction de textes législatifs au gouvernement et, conformément au règlement de l'Assemblée, aux députés; veille à ce que les projets de loi, les lois et les règlements soient publiés.		
		<i>Commission de réforme du droit du Manitoba</i> : conseille le gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.		

1. Inclut les subventions destinées à l'aide aux victimes qui sont récupérables auprès de la Caisse d'assistance aux victimes. Les sommes récupérées figurent dans les recettes et sont versées au Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
<i>Direction du droit de la famille</i> : assure un soutien administratif et juridique au gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance; aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille.				
<i>Direction du droit constitutionnel</i> : fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y compris la représentation en cour.				
<i>Aide juridique Manitoba</i> : protège les droits, reconnus par la loi, de ceux qui ne peuvent se permettre les services d'un avocat.				
<i>Bureau du contentieux civil</i> : donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil.				
<i>Curateur public</i> : gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des personnes souffrant d'incapacité mentale.				
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	141,8
		2) Autres dépenses	-	22,7
		Sous-total a)	-	164,5
	b)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 145,1	1 147,1
		2) Autres dépenses	405,6	406,2
		Sous-total b)	1 550,7	1 553,3
	c)	Conseiller législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 443,5	1 527,6
		2) Autres dépenses	396,9	363,4
		Sous-total c)	1 840,4	1 891,0
	d)	Subvention à la Commission de réforme du droit du Manitoba	60,0	55,0
	e)	Direction du droit de la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	741,3	730,5
		2) Autres dépenses	123,8	132,8
		Sous-total e)	865,1	863,3
	f)	Direction du droit constitutionnel		
		1) Salaires et avantages sociaux	806,9	840,8
		2) Autres dépenses	185,3	189,8
		Sous-total f)	992,2	1 030,6
	g)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 051,3	6 984,1
		2) Autres dépenses	7 157,2	9 794,2
		Sous-total g)	14 208,5	16 778,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
		h) Bureau du contentieux civil	- (2)	-
		j) Curateur public	- (2)	-
4.4	4.	Services correctionnels	84 311,4	80 776,6
		Veille à la protection de la société par l'intermédiaire de programmes et de services correctionnels offerts dans tout le Manitoba.		
		<i>Services correctionnels pour adultes</i> : ont la charge des contrevenants adultes qui sont condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal.		
		<i>Centres correctionnels pour adolescents</i> : ont la charge des jeunes contrevenants condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal.		
		<i>Services correctionnels communautaires</i> : offrent des services correctionnels dans la collectivité (pré-condamnation et post-condamnation) pour les contrevenants, adultes et jeunes; administrent le Programme de substitution d'amende.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	533,8	628,7
		2) Autres dépenses	340,3	339,9
		Sous-total a)	874,1	968,6
	b)	Services correctionnels pour adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	43 486,8	41 077,3
		2) Autres dépenses	7 327,6	7 793,8
		3) Organismes externes et maisons de transition	427,8	427,8
			51 242,2	49 298,9
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(80,0)	(80,0)
		Sous-total b)	51 162,2	49 218,9
	c)	Centres correctionnels pour adolescents		
		1) Salaires et avantages sociaux	14 526,6	14 023,4
		2) Autres dépenses	1 516,5	1 516,5
		Sous-total c)	16 043,1	15 539,9

2. Le Bureau du contentieux civil et le Curateur public étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	d)	Services correctionnels communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	10 036,2	9 779,0
		2) Autres dépenses	2 560,0	2 469,7
		3) Élaboration des programmes	3 635,8	2 800,5
		Sous-total d)	16 232,0	15 049,2
4.5	5.	Tribunaux	33 623,6	34 407,1
		La Division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux, et de la Commission d'examen; offre d'autres services de soutien judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant aux actes criminels prévus par les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales, ainsi qu'aux délits relevant des autorités provinciales ou municipales, aux litiges en matière civile et familiale, et aux faillites.		
	a)	Administration judiciaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 821,5	3 743,9
		2) Autres dépenses	1 352,5	1 356,8
		Sous-total a)	5 174,0	5 100,7
	b)	Tribunaux de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 949,7	6 929,7
		2) Autres dépenses	1 239,7	1 809,2
		Sous-total b)	7 189,4	8 738,9
	c)	Tribunaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 497,1	3 418,5
		2) Autres dépenses	1 932,2	1 895,6
		Sous-total c)	5 429,3	5 314,1
	d)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 012,9	8 785,5
		2) Autres dépenses	1 510,0	1 476,0
		Sous-total d)	10 522,9	10 261,5
	e)	Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 138,6	3 825,5
		2) Autres dépenses	1 169,4	1 166,4
		Sous-total e)	5 308,0	4 991,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.6	6.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	1 591,8	1 526,3
Total des crédits pour la Justice			230 583,5	224 483,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11)			
Sommaire des programmes			
1. Haute direction	629,1	1,9	617,6
2. Programmes	14 764,1	5,6	13 974,7
3. Immigration et multiculturalisme	8 933,4	6,0	8 428,4
4. Amortissement des immobilisations	407,8	-	407,8
Total des crédits pour le Travail et l'Immigration	24 734,4	5,6	23 428,5

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	24 326,6	5,7	23 020,7
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	407,8	-	407,8
Total des crédits pour le Travail et l'Immigration	24 734,4	5,6	23 428,5

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 2000-2001 - Travail	23 138,2
Allocation de crédits venant de :	
- Justice	30,0
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	261,6
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(1,3)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	23 428,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
11.1	1.	Haute direction	629,1	617,6
		S'occupe de la bonne marche du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	521,3	510,6
	2)	Autres dépenses	79,7	79,7
		Sous-total b)	601,0	590,3
11.2	2.	Programmes	14 764,1	13 974,7
		<i>Service de gestion</i> : service central de soutien des programmes du ministère.		
		<i>Direction mécanique et technique</i> : services d'inspections et de réglementation dans le domaine de la sécurité de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; délivrance des permis et licences pour certains métiers.		
		<i>Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires</i> : conciliation, médiation et contrôle de l'égalité des salaires pour les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Commission manitobaine des pensions</i> : aide à la création, à l'expansion et à l'amélioration des régimes de retraite; protection des droits actuels des employés dans ce domaine.		
		<i>Commission du travail du Manitoba</i> : administre et règle les demandes qui lui sont adressées directement ou indirectement en vertu de la <i>Loi sur les relations du travail</i> et des autres textes législatifs traitant des rapports entre les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Sécurité et hygiène du travail</i> : services de prévention, de détection et d'élimination des dangers qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs, en encourageant les employeurs et les employés à prendre leurs responsabilités quant à l'élimination des maladies et des blessures par l'identification des dangers sur les lieux de travail et la prise de mesures correctrices pour assurer le respect de la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> .		
		<i>Santé professionnelle</i> : établissement de normes relatives à la politique et aux méthodes de protection de la santé des travailleurs, conformément à la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> , par les moyens suivants : contrôle des dangers pour la santé et des indicateurs biologiques, détection des risques pour la santé et évaluation de la politique et des méthodes de protection de la santé sur les lieux de travail.		
		<i>Inspection des mines</i> : application de la <i>Loi sur les mines</i> et de ses règlements afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur tous les sites d'exploitation.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
<i>Normes d'emploi</i> : application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes permettant aux travailleurs mis à pied à cause de changements au sein du marché du travail ou de la structure des entreprises de retrouver un emploi ou de se recycler.				
<i>Bureau des conseillers des travailleurs</i> : aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation.				
<i>Bureau du commissaire aux incendies</i> : inspections, enquêtes et activités de formation liées à la prévention des incendies.				
	a)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 093,2	1 074,4
		2) Autres dépenses	318,4	318,4
		Sous-total a)	1 411,6	1 392,8
	b)	Direction mécanique et technique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 745,0	1 712,6
		2) Autres dépenses	473,0	473,0
		Sous-total b)	2 218,0	2 185,6
	c)	Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	381,2	386,5
		2) Autres dépenses	95,3	95,3
		Sous-total c)	476,5	481,8
	d)	Commission manitobaine des pensions		
		1) Salaires et avantages sociaux	288,1	284,4
		2) Autres dépenses	120,0	90,0
		Sous-total d)	408,1	374,4
	e)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	950,5	863,7
		2) Autres dépenses	282,3	282,3
		Sous-total e)	1 232,8	1 146,0
	f)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 494,2	3 028,8
		2) Autres dépenses	992,2	842,2
		Sous-total f)	4 486,4	3 871,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
	g)	Santé professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	241,9	238,0
		2) Autres dépenses	39,8	39,8
		Sous-total g)	281,7	277,8
	h)	Inspection des mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	614,3	596,8
		2) Autres dépenses	223,0	223,0
		Sous-total h)	837,3	819,8
	j)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 994,3	2 028,8
		2) Autres dépenses	635,0	635,0
		Sous-total j)	2 629,3	2 663,8
	k)	Bureau des conseillers des travailleurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	616,4	595,7
		2) Autres dépenses	166,0	166,0
		Sous-total k)	782,4	761,7
	m)	Bureau du commissaire aux incendies	-	-
			(1)	
11.3	3.	Immigration et multiculturalisme	8 933,4	8 428,4
		Veille à l'élaboration de principes et de programmes relatifs aux critères d'immigration et coordonne l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, tant sur le plan social qu'économique. Identifie les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux dispositions de la <i>Loi sur le multiculturalisme au Manitoba</i> . Encourage le partenariat entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles.		
	a)	Immigration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 098,2	1 771,6
		2) Autres dépenses	785,2	785,2
		3) Aide financière et subventions	5 760,3	5 620,1
		Sous-total a)	8 643,7	8 176,9

1. Le Bureau du commissaire aux incendies étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
	b)	Multiculturalisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	141,7	108,5
		2) Autres dépenses	40,5	35,5
		3) Aide financière et subventions	107,5	107,5
		Sous-total b)	289,7	251,5
11.4	4.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	407,8	407,8
Total des crédits pour le Travail et l'Immigration			24 734,4	23 428,5

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24)

Sommaire des programmes

1. Direction générale des services aux personnes âgées	768,8	0,1	768,1
2. Amortissement des immobilisations	18,7	-	18,7
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	787,5	0,1	786,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	768,8	0,1	768,1
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	18,7	-	18,7
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	787,5	0,1	786,8

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	-
Transfert de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme	777,1
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	9,7
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	786,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24), suite				
24.1	1.	Direction générale des services aux personnes âgées	768,8	768,1
		Offre des conseils au gouvernement sur les questions concernant les personnes âgées par l'entremise de la ministre déléguée à la situation des personnes âgées; entreprend l'évaluation des politiques et des programmes du gouvernement, ainsi que des textes législatifs, afin de veiller à ce que les besoins des personnes âgées soient satisfaits; renseigne les personnes âgées partout dans la province sur les programmes gouvernementaux qui les touchent, afin de faciliter l'accès à ces programmes; met sur pied des projets en collaboration avec d'autres ministères, des groupes communautaires et le secteur privé; fournit des services de soutien au Conseil manitobain sur le vieillissement dans les domaines de l'administration et de l'élaboration de politiques concernant les questions liées au vieillissement.		
		a) Salaires et avantages sociaux	476,8	476,1
		b) Autres dépenses	292,0	292,0
24.2	2.	Amortissement des immobilisations	18,7	18,7
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	787,5	786,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
SPORT (28)			
Sommaire des programmes			
1. Sport	10 365,9	(0,2)	10 390,2
2. Amortissement des immobilisations	2,0	-	2,0
Total des crédits pour le Sport	10 367,9	(0,2)	10 392,2

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	10 365,9	(0,2)	10 390,2
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	2,0	-	2,0
Total des crédits pour le Sport	10 367,9	(0,2)	10 392,2

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001	10 391,9
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	0,3
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	10 392,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SPORT (28), suite				
28.1	1.	Sport	10 365,9	10 390,2
		Fournit une aide financière à Sport Manitoba et à différentes activités sportives importantes, et fournit une aide au programme de promotion des sports d'équipe afin d'encourager la participation communautaire aux activités sportives.		
	a)	Services de soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	16,2	15,5
		2) Autres dépenses	30,6	30,6
		Sous-total a)	46,8	46,1
	b)	Sport Manitoba	10 065,0	10 065,0
	c)	Activités sportives importantes		
		1) Centre de volley-ball de l'équipe du Canada	75,0	75,0
		2) Jeux d'été de l'Ouest du Canada - 2003		
		a) Subventions	200,0	200,0
		b) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(200,0)	(200,0)
		Sous-total 2)	-	-
		3) Programme de promotion des sports d'équipe	100,0	100,0
		4) Autres manifestations	50,0	75,0
		Sous-total c)	225,0	250,0
	d)	Commission manitobaine de la boxe	29,1	29,1
28.2	2.	Amortissement des immobilisations	2,0	2,0
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour le Sport			10 367,9	10 392,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

SITUATION DE LA FEMME (22)

Sommaire des programmes

1. Situation de la femme	1 189,7	5,9	1 123,4
2. Amortissement des immobilisations	27,9	-	27,9
Total des crédits pour la Situation de la femme	1 217,6	5,8	1 151,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	1 189,7	5,9	1 123,4
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	27,9	-	27,9
Total des crédits pour la Situation de la femme	1 217,6	5,8	1 151,3

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	1 137,2
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	14,1
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	1 151,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
SITUATION DE LA FEMME (22), suite				
22.1	1.	Situation de la femme	1 189,7	1 123,4
		<i>Conseil consultatif des femmes du Manitoba</i> : par l'intermédiaire de la ministre déléguée à la Situation de la femme, cet organisme autonome conseille le gouvernement sur toute question se rapportant à ce domaine, en vue de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures juridiques, sociales et économiques.		
		<i>Direction générale de la condition féminine</i> : effectue des recherches et des analyses de politiques se rapportant aux programmes, lignes directrices et textes de lois du gouvernement, et en examine les répercussions différentes sur les femmes et les hommes; fournit des renseignements au sujet des questions qui concernent les femmes pour y sensibiliser à la fois le gouvernement et le grand public; offre des services de consultation et d'orientation à l'échelle de la province; facilite l'établissement de réseaux et de partenariats au sein des ministères ainsi qu'entre les secteurs public, privé et communautaire.		
	a)	Conseil consultatif des femmes du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	189,2	181,0
		2) Autres dépenses	119,4	119,4
		Sous-total a)	308,6	300,4
	b)	Direction générale de la condition féminine		
		1) Salaires et avantages sociaux	561,6	503,5
		2) Autres dépenses	215,5	215,5
		3) Subventions	104,0	104,0
		Sous-total b)	881,1	823,0
22.2	2.	Amortissement des immobilisations	27,9	27,9
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Situation de la femme			1 217,6	1 151,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	9 029,2	1,0	8 943,0
2. Programmes - Voirie et transports	61 734,8	2,1	60 439,8
3. Développement des installations et gestion des biens	35 744,0	9,6	32 609,5
4. Approvisionnement et services	7 062,4	(1,7)	7 185,8
5. Organisation de gestion des urgences	1 551,2	3,4	1 500,5
6. Travaux d'infrastructure	182 926,1	2,8	177 867,0
7. Amortissement des immobilisations	13 174,2	14,8	11 475,7
Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux	311 221,9	3,7	300 021,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	184 439,7	3,0	179 146,7
Subventions en capital	2 000,0	-	2 000,0
Infrastructure	111 608,0	3,9	107 398,9
Amortissement des immobilisations	13 174,2	14,8	11 475,7
Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux	311 221,9	3,7	300 021,3

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2000-2001 - Voirie et Services gouvernementaux	297 620,6
Transfert de fonctions venant de :	
- Consommation et Corporations	173,9
- Industrie, Commerce et Mines	117,9
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires autochtones et du Nord	(80,0)
- Santé	(278,9)
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	2 469,4
Allocation de crédits allant à :	
- Finances	(1,6)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	300 021,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
15.1	1.	Administration et finances	9 029,2	8 943,0
		Veille à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation judicieuse des ressources du ministère en offrant les services suivants : direction de la politique et des programmes, services comptables et budgétaires centralisés, administration du personnel, élaboration des systèmes, soutien administratif général et programmes de santé et de sécurité au travail. Bon fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
	a)	Traitement du ministre	28,1	27,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	731,9	713,3
		2) Autres dépenses	127,3	127,3
		Sous-total b)	859,2	840,6
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	493,9	480,6
		2) Autres dépenses	244,0	244,0
		Sous-total c)	737,9	724,6
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 283,2	1 211,1
		2) Autres dépenses	422,7	422,7
		Sous-total d)	1 705,9	1 633,8
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 565,9	1 545,5
		2) Autres dépenses	381,7	381,7
		Sous-total e)	1 947,6	1 927,2
	f)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 435,5	2 339,8
		2) Autres dépenses	816,4	816,4
		Sous-total f)	3 251,9	3 156,2
	g)	Santé et sécurité au travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	155,5	158,4
		2) Autres dépenses	65,9	65,9
		Sous-total g)	221,4	224,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	h)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	143,6	107,7
		2) Autres dépenses	106,2	100,0
		Sous-total h)	249,8	207,7
	j)	Commission de l'évaluation foncière	27,4 (1)	27,4
	k)	Comité de sélection des Premières nations autorisées à exploiter un casino	-	173,9

15.2	2. Programmes - Voirie et transports	61 734,8	60 439,8
-------------	--	-----------------	----------

Services de gestion : services de gestion centralisés pour faciliter le bon fonctionnement des programmes d'infrastructure.

Opérations et contrats : services de soutien spécialisés en matière d'entretien et de construction de routes.

Ponts et structures portantes : conception et supervision des travaux de construction des ponts, des carrefours à niveaux différents, des panneaux de signalisation suspendus et d'autres structures portantes.

Services de réglementation et de sécurité des transports : veillent à la sécurité sur les routes du Manitoba en faisant appliquer les règlements.

Bureaux régionaux : mise sur pied et prestation des programmes du ministère se rapportant à la construction et à l'entretien des routes, aux chemins d'hiver et à l'aide aux municipalités.

Autres administrations : services spécialisés aux autres ministères et à d'autres administrations, telles que les villes, les villages, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne et le gouvernement fédéral.

Planification et conception : aide à la planification et à la conception des routes; examen de l'aménagement le long des routes afin de faciliter le développement et d'améliorer l'efficacité du réseau de routes principales et secondaires.

Aéroports et services de traversiers du Nord : exploitation et entretien des aéroports et des traversiers du Nord du Manitoba.

Matériaux et recherche : services de soutien spécialisés dans les domaines des matériaux et de la recherche.

Contrôle de la circulation routière : services de soutien spécialisés dans tous les domaines de la circulation routière.

1. Fournit des fonds pour le fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière, dont l'administration a été fusionnée avec celle de la Commission municipale au sein du ministère des Affaires intergouvernementales.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
		<i>Politique, planification et développement</i> : offre des conseils en matière de politique et des services de planification, de recherche et de coordination se rapportant à tous les modes de transport de personnes et de marchandises; assure la liaison avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les entreprises.		
		<i>Permis et immatriculations</i> : administre les programmes de délivrance des permis et d'immatriculation des véhicules, et perçoit les droits prévus par le <i>Code de la route</i> .		
		<i>Commissions, conseils et comités</i> : réglementation des transporteurs routiers; application de la <i>Loi sur la protection des voies publiques</i> , du <i>Code de la route</i> et de la <i>Loi sur les véhicules à caractère non routier</i> ; mécanisme d'appel pour les personnes dont les privilèges de conduite ont été suspendus; réglementation de la délivrance de permis pour les taxis, les limousines et les fourgonnettes pour personnes handicapées circulant dans la Ville de Winnipeg.		
	a)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	393,9	377,0
		2) Autres dépenses	57,5	57,5
		Sous-total a)	451,4	434,5
	b)	Opérations et contrats		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 188,7	2 096,0
		2) Autres dépenses	584,6	584,6
		Sous-total b)	2 773,3	2 680,6
	c)	Ponts et structures portantes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 147,7	2 094,3
		2) Autres dépenses	343,5	343,5
		Sous-total c)	2 491,2	2 437,8
	d)	Services de réglementation et de sécurité des transports		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 874,9	2 776,5
		2) Autres dépenses	703,8	1 091,8
		Sous-total d)	3 578,7	3 868,3
	e)	Bureaux régionaux		
		1) Bureau de la région de l'Est		
		a) Salaires et avantages sociaux	2 440,2	2 316,9
		b) Autres dépenses	635,5	538,0
		Sous-total 1)	3 075,7	2 854,9
		2) Bureau de la région du Centre-Sud		
		a) Salaires et avantages sociaux	2 381,0	2 309,4
		b) Autres dépenses	721,4	618,4
		Sous-total 2)	3 102,4	2 927,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	3)	Bureau de la région du Sud-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 228,5	2 183,1
	b)	Autres dépenses	619,6	564,4
		Sous-total 3)	2 848,1	2 747,5
	4)	Bureau de la région du Centre-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 787,7	1 766,9
	b)	Autres dépenses	534,7	463,9
		Sous-total 4)	2 322,4	2 230,8
	5)	Bureau de la région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 600,0	1 457,6
	b)	Autres dépenses	454,1	454,1
		Sous-total 5)	2 054,1	1 911,7
		Sous-total e)	13 402,7	12 672,7
	f)	Autres administrations		
	1)	Dépenses brutes	2 479,7	2 514,7
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 000,0)	(1 000,0)
		Sous-total f)	1 479,7	1 514,7
	g)	Planification et conception		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 746,4	1 726,4
	2)	Autres dépenses	456,0	456,0
		Sous-total g)	2 202,4	2 182,4
	h)	Aéroports et services de traversiers du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 710,5	3 551,8
	2)	Autres dépenses	2 470,8	2 470,8
		Sous-total h)	6 181,3	6 022,6
	j)	Matériaux et recherche		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 817,9	1 776,5
	2)	Autres dépenses	600,0	527,7
			2 417,9	2 304,2
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 121,5)	(1 049,2)
		Sous-total j)	1 296,4	1 255,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	k)	Contrôle de la circulation routière		
		1) Salaires et avantages sociaux	827,7	835,6
		2) Autres dépenses	247,3	247,3
		Sous-total k)	1 075,0	1 082,9
	m)	Politique, planification et développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 706,5	1 753,8
		2) Autres dépenses	799,4	799,4
		Sous-total m)	2 505,9	2 553,2
	n)	Permis et immatriculations		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 332,0	12 050,4
		2) Autres dépenses	6 004,0	5 744,0
		3) Entente de partage des coûts avec la Société d'assurance publique du Manitoba	4 592,0	4 592,0
		Sous-total n)	22 928,0	22 386,4
	p)	Commissions, conseils et comités		
		1) Commission du transport routier et Conseil routier		
		a) Salaires et avantages sociaux	386,3	382,5
		b) Autres dépenses	200,3	200,3
		Sous-total 1)	586,6	582,8
		2) Commission d'appel des suspensions de permis et Comité d'étude des dossiers médicaux		
		a) Salaires et avantages sociaux	247,8	252,0
		b) Autres dépenses	73,9	73,9
		Sous-total 2)	321,7	325,9
		3) Commission de réglementation des taxis		
		a) Salaires et avantages sociaux	361,3	340,8
		b) Autres dépenses	99,2	99,2
		Sous-total 3)	460,5	440,0
		Sous-total p)	1 368,8	1 348,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
15.3	3.	Développement des installations et gestion des biens	35 744,0	32 609,5
		Prévision des besoins en locaux des ministères et organismes gouvernementaux; services de génie, d'architecture, de gestion des projets et de construction pour les programmes d'immobilisations touchant les installations que possède ou loue le gouvernement.		
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux dans un édifice dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, ainsi que des unités de logement destinées aux employés; programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.		
		Projets divers et mineurs, y compris les réparations d'immeubles, l'entretien et les déménagements de bureaux.		
	a)	Développement des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 471,7	2 370,4
		2) Autres dépenses	2 884,8	2 384,8
			5 356,5	4 755,2
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 020,0)	(2 020,0)
		Sous-total a)	3 336,5	2 735,2
	b)	Ateliers et rénovations		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 098,9	2 119,7
		2) Autres dépenses	299,8	299,8
		3) Projets des ateliers	4 575,0	4 575,0
			6 973,7	6 994,5
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(6 973,7)	(6 994,5)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Matériel et bâtiments		
		1) Salaires et avantages sociaux	15 297,5	14 945,2
		2) Autres dépenses	33 350,2	30 160,2
			48 647,7	45 105,4
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(840,8)	-
		Sous-total c)	47 806,9	45 105,4
	d)	Biens loués	20 777,8	20 059,6
	e)	Service des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	653,4	740,4
		2) Autres dépenses	291,4	291,4
			944,8	1 031,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(216,4)	(216,0)
		Sous-total e)	728,4	815,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	f)	Sécurité et stationnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 424,7	3 395,2
		2) Autres dépenses	689,6	689,6
			4 114,3	4 084,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 067,2)	(1 792,2)
		Sous-total f)	2 047,1	2 292,6
	g)	Recouvrement des frais se rapportant aux locaux	(42 855,1)	(42 345,1)
	h)	Projets mineurs d'immobilisations	3 902,4	3 946,0
15.4	4.	Approvisionnement et services	7 062,4	7 185,8
		Fournit les services de soutien suivants aux ministères et organismes gouvernementaux : approvisionnement, transport aérien, bureautique, télécommunication et réseautique. Offre les services suivants par l'intermédiaire de ses organismes de service spécial : service postal; gestion de l'équipement; évaluation, acquisition et aliénation de biens réels pour tous les ministères et organismes; gestion et entretien des véhicules gouvernementaux.		
	a)	Direction des services d'approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 695,5	1 633,2
		2) Autres dépenses	375,6	375,6
		Sous-total a)	2 071,1	2 008,8
	b)	Service de transport aérien		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 899,8	4 841,7
		2) Autres dépenses	5 099,1	4 866,5
			9 998,9	9 708,2
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(9 998,9)	(9 708,2)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Services de bureautique, de télécommunication et de réseautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 012,0	1 976,9
		2) Autres dépenses	12 684,2	12 120,7
			14 696,2	14 097,6
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(9 704,9)	(8 920,6)
		Sous-total c)	4 991,3	5 177,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
		d) Organisme de gestion du courrier	- (2)	-
		e) Organisme chargé de la distribution du matériel	- (2)	-
		f) Services de gestion foncière	- (2)	-
		g) Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	- (2)	-
15.5	5.	Organisation de gestion des urgences	1 551,2	1 500,5
		En étroite collaboration avec tous les paliers gouvernementaux, le secteur privé, des organismes bénévoles ainsi que d'autres organismes non gouvernementaux, l'Organisation de gestion des urgences du Manitoba (OGUM) appuie et coordonne la planification de mesures d'urgence, les procédures en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement. L'OGUM est aussi chargée de la gestion et de la prestation du Programme d'aide financière aux sinistrés, lequel aide les Manitobains ayant subi des dommages en conséquence directe d'une catastrophe d'envergure.		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 030,9	1 029,2
		b) Autres dépenses	520,3	471,3
15.6	6.	Travaux d'infrastructure	182 926,1	177 867,0
		Programmes de construction et d'entretien des routes praticables en tout temps et des chemins d'hiver provinciaux, ainsi que programmes concernant les aéroports du Nord et l'aide aux municipalités.		
		a) Programme d'entretien	65 639,3	64 809,3
		b) Machines et équipement lourd		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 442,0	7 126,2
		2) Autres dépenses	19 064,0	18 044,0
			26 506,0	25 170,2
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(26 506,0)	(25 170,2)
		Sous-total b)	-	-

2. L'Organisme de gestion du courrier, l'Organisme chargé de la distribution du matériel, les Services de gestion foncière et l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2001-2002 (voir page 157).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
		c) Construction et rénovation des routes provinciales à grande circulation et des routes provinciales secondaires, et projets connexes	103 900,0 (3)	100 500,0
		d) Aide financière aux villes et villages	1 300,0	1 300,0
		e) Travaux dans les municipalités, les districts d'administration locale et les territoires non organisés	3 189,0	3 169,0
		f) Programme d'aide aux municipalités rurales pour la construction ou la rénovation de ponts	400,0	400,0
		g) Autres projets	3 905,8 (4)	3 905,8
		h) Chemins d'hiver	4 592,0	3 782,9
15.7	7.	Amortissement des immobilisations	13 174,2	11 475,7
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
	a)	Initiative de bureautique		
		1) Amortissement	15 040,8	15 040,8
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(15 040,8)	(15 040,8)
		Sous-total a)	-	-
	b)	Service de transport aérien		
		1) Amortissement	1 822,3	1 742,6
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 775,4)	(1 616,2)
		Sous-total b)	46,9	126,4
	c)	Amortissement	13 127,3	11 349,3
		Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux	311 221,9	300 021,3

3. De plus, Hydro-Manitoba engage 21,2 millions de dollars à la construction de la route menant à South Indian Lake.

4. En plus de cette somme, 2 400,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour le Programme d'amélioration des aéroports du Nord.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
CRÉDITS D'AUTORISATION (26)			
Sommaire des programmes			
1. Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	69 249,6	s. o.	10 732,6
2. Fonds des innovations de développement durable	3 400,0	-	3 400,0
3. Initiatives concernant l'administration de la justice	1 500,0	-	1 500,0
4. Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	26 000,0	345,6	5 835,0
Total pour les Crédits d'autorisation	100 149,6	366,5	21 467,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	32 406,1	154,7	12 725,7
Subventions en capital	21 595,0	382,8	4 472,4
Infrastructure.	46 148,5	s. o.	4 269,5
Amortissement des immobilisations	-	-	-
Total pour les Crédits d'autorisation	100 149,6	366,5	21 467,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	50 832,6
Allocation de crédits venant de Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Fonds des innovations du Manitoba allant à :	
- Industrie, Commerce et Mines	(7 000,0)
Allocation de crédits venant de Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - programme Infrastructures Canada-Manitoba allant à :	
- Affaires intergouvernementales	(3 200,0)
Allocation de crédits venant de Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires allant à :	
- Commission de la fonction publique	(840,0)
- Services à la famille et Logement	(2 868,3)
- Finances	(182,8)
Allocation de crédits venant de Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires : augmentation générale des salaires 2000-2001 allant à :	
- Assemblée législative	(180,1)
- Conseil exécutif	(40,4)
- Affaires autochtones et du Nord	(82,8)
- Enseignement postsecondaire	(66,1)
- Agriculture et Alimentation	(701,5)
- Commission de la fonction publique	(40,1)
- Programmes d'aide communautaire	(2,5)
- Conservation	(1 522,2)
- Consommation et Corporations	(147,1)
- Culture, Patrimoine et Tourisme	(325,7)
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	(788,5)
- Services à la famille et Logement	(1 935,4)
- Finances	(626,9)
- Santé	(1 441,9)
- Enfants en santé Manitoba	(19,3)
- Industrie, Commerce et Mines	(289,8)
- Affaires intergouvernementales	(302,2)
- Justice	(4 006,3)
- Travail et Immigration	(261,6)
- Direction générale des services aux personnes âgées	(9,7)
- Sport	(0,3)
- Situation de la femme	(14,1)
- Transports et Services gouvernementaux	(2 469,4)
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	21 467,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
26.1	1.	Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	69 249,6	10 732,6
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales.		
	a)	Entente sur le développement de Winnipeg		
		1) Subventions de fonctionnement	186,1	765,7
		2) Subventions en capital	175,8	501,0
		Sous-total a)	361,9	1 266,7
	b)	Programme de protection contre les inondations		
		1) Subventions en capital	1 377,0	3 171,4
		2) Infrastructure	3 748,5	4 269,5
		Sous-total b)	5 125,5	7 440,9
	c)	Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités	450,0	450,0
	d)	Entente-cadre sur la promotion des langues officielles	870,0	775,0
	e)	Programme d'amélioration des aéroports du Nord	2 400,0	-
	f)	Programme Infrastructure	2 042,2	800,0
	g)	Fonds pour l'achat d'appareils médicaux	18 000,0	-
	h)	Travaux d'amélioration et d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge	40 000,0	-
26.2	2.	Fonds des innovations de développement durable	3 400,0	3 400,0
		Ce fonds doit permettre d'élaborer, de mettre en œuvre et de promouvoir des projets du gouvernement, d'entreprises privées et de groupes communautaires se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		
26.3	3.	Initiatives concernant l'administration de la justice	1 500,0	1 500,0
		Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant les questions autochtones et autres questions sur l'administration de la justice.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
26.4	4.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	<u>26 000,0</u>	<u>5 835,0</u>
		Coût prévu des diverses initiatives en matière de réforme interne, et coût de l'adaptation de la main-d'œuvre pouvant découler des modifications apportées au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes. On financerait à même ce poste les coûts de l'augmentation générale des salaires qui ne seraient pas compris dans les crédits des ministères.		
		Total pour les Crédits d'autorisation	<u><u>100 149,6</u></u>	<u><u>21 467,6</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

AUTRES AFFECTATIONS (27)

Sommaire des programmes

1. Crédit - Urgences diverses	20 000,0	-	20 000,0
2. Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	775,0	-	775,0
Total des crédits pour les Autres affectations	20 775,0	-	20 775,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	20 775,0	-	20 775,0
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-
Total des crédits pour les Autres affectations	20 775,0	-	20 775,0

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2000-2001	20 775,0
Budget des dépenses 2000-2001 (après rajustement)	20 775,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)
AUTRES AFFECTATIONS (27), suite				
27.1	1.	Crédits - Urgences diverses Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres déastres naturels; dépenses liées aux interventions nécessaires en cas d'éco-urgences; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes. Remboursement partiel accordé aux ministères pour pertes de biens non assurés.	<u>20 000,0</u>	<u>20 000,0</u>
27.2	2.	Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux Financement des pertes et des dépenses des sociétés de la Couronne, des organismes, commissions et conseils gouvernementaux pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget. Manitoba Potash Corporation Venture Manitoba Tours Ltd.	<u>775,0</u> 100,0 675,0	<u>775,0</u> 250,0 525,0
Total des crédits pour les Autres affectations			<u><u>20 775,0</u></u>	<u><u>20 775,0</u></u>

PARTIE B
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

PARTIE B
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)*
Investissements en immobilisations			
Total des crédits législatifs	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter	<u>58 000,0</u>	7,4	<u>54 000,0</u>
Total partie B - Investissements en immobilisations	<u><u>58 000,0</u></u>	7,4	<u><u>54 000,0</u></u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie B - Investissements en immobilisations			
Budget des investissements en immobilisations publié 2000-2001	-	54 000,0	54 000,0
Prévisions des investissements en immobilisations 2000-2001 (après rajustement)	<u>-</u>	<u>54 000,0</u>	<u>54 000,0</u>

PARTIE B
PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
DE LA
PROVINCE DU MANITOBA

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2000-2001	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)
Agriculture et Alimentation	56,0	(68,2)	176,2
Conservation	889,0	48,2	600,0
Consommation et Corporations	500,0	-	-
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	-	(100,0)	89,2
Services à la famille et Logement	2 021,0	-	-
Finances	1 417,0	(82,9)	8 286,0
Santé	8 000,0	100,0	4 000,0
Justice	1 494,0	s. o.	90,0
Transports et Services gouvernementaux	22 640,0	(4,3)	23 658,6
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation)	20 983,0	22,7	17 100,0
Total des investissements en immobilisations	58 000,0	7,4	54 000,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite				
B.1	1.	Agriculture et Alimentation Acquisition de matériel.	56,0	176,2
B.2	2.	Conservation Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information, à la remise à neuf et à l'amélioration des installations, et à l'acquisition de matériel.	889,0	600,0
B.3	3.	Consommation et Corporations Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information.	500,0	-
	4.	Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Acquisition de matériel.	-	89,2
B.4	5.	Services à la famille et Logement Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information et à l'acquisition de matériel.	2 021,0	-
B.5	6.	Finances Prise en charge des coûts supplémentaires de développement du système central et intégré du gouvernement en matière de gestion des finances, des ressources humaines et de la paye, ainsi que des coûts de développement et d'acquisition nécessaires à la mise en œuvre d'autres projets de technologie de l'information.	1 417,0	8 286,0
	a)	Gestion globale des systèmes	500,0	8 000,0
	b)	Autres projets de technologie de l'information	917,0	286,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite				
B.6	7.	Santé Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information.	8 000,0	4 000,0
B.7	8.	Justice Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre de réseaux ministériels de technologie de l'information et à l'acquisition de matériel.	1 494,0	90,0
	a)	Acquisition de matériel	69,0	90,0
	b)	Système de localisation et de notification des victimes	2 025,0	-
		Moins : Somme récupérable de tiers	(600,0)	-
		Sous-total b)	1 425,0	-
B.8	9.	Transports et Services gouvernementaux Acquisition de matériel d'entretien des routes; construction de biens corporels et projets de rénovation majeurs; acquisition et entretien des aéronefs du gouvernement, et financement des infrastructures liées à l'initiative générale de bureautique au sein du gouvernement.	22 640,0	23 658,6
	a)	Projets d'immobilisations et matériel - Transports	4 875,0	6 122,3
	b)	Projets d'immobilisations - Services gouvernementaux	13 600,0	12 600,0
	c)	Projets d'immobilisations - Service de transport aérien	2 565,0	1 936,3
	d)	Initiative de bureautique	1 600,0	3 000,0
B.9	10.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation) Prise en charge des coûts prévus d'investissements en immobilisations nécessaires à diverses initiatives de réforme interne fondées sur l'utilisation de technologies de l'information pour la prestation des services gouvernementaux. Prise en charge des coûts d'investissements en immobilisations liés aux pertes en capital qui ne sont pas protégées par une assurance.	20 983,0	17 100,0
	a)	Projets d'amélioration des systèmes	19 550,0	17 000,0
	b)	Autres projets de technologie de l'information	1 333,0	-
	c)	Autres	100,0	100,0
Total des investissements en immobilisations			58 000,0	54 000,0

ANNEXE A

ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

Comme l'indique l'introduction à la page 7, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent.

ANNEXE A
ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

	PLAN STRATÉGIQUE 2001-2002				PLAN STRATÉGIQUE 2000-2001 BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)	PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	
Bureau du contentieux civil	4 252,5	4 215,1	37,4	-	122,4
Office des compagnies	3 822,5	2 413,0	1 409,5	1 850,0	991,0
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	23 600,0	21 845,0	1 755,0	1 000,0	2 368,4
Centre de développement des produits alimentaires	1 863,0	1 863,0	-	-	-
Centre de technologie industrielle	3 134,0	3 204,0	(70,0)	-	17,6
Services de gestion foncière	2 798,3	2 645,6	152,7	250,0	537,7
Organisme de gestion du courrier	6 089,0	5 995,0	94,0	-	112,1
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)	2 644,0	2 715,0	(71,0)	-	(8,0)
Commission des valeurs mobilières du Manitoba	6 664,0	3 367,0	3 297,0	5 400,0	2 099,3
Centre des manuels scolaires du Manitoba	8 302,0	8 295,0	7,0	-	7,4
Organisme chargé de la distribution du matériel	15 989,0	15 439,0	550,0	400,0	648,6
Bureau du commissaire aux incendies	6 214,5	6 645,5	(431,0)	-	276,2
Perfectionnement et formation	1 117,8	1 103,6	14,2	-	7,6
Pépinière forestière Pineland	3 846,2	3 966,6	(120,4)	-	17,6
Office d'enregistrement des titres et des instruments	14 228,0	12 124,0	2 104,0	3 100,0	2 804,6
Curateur public	4 525,0	4 811,7	(286,7)	-	(60,2)
Bureau de l'état civil	2 530,0	2 442,0	88,0	200,0	140,0

Remarque : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les suppléments budgétaires du ministère responsable.

Des renseignements généraux sur les organismes de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial.

ANNEXE B

CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

ANNEXE B

CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Au cours de l'exercice financier de 1999-2000, la province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut canadien des Comptables agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La province a adopté une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer à chaque unité de temps choisie un montant égal qui tient compte de la durée de la vie utile des biens en cause.

Le tableau suivant résume les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de cette convention comptable.

Catégorie de biens	Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
1	BIENS-FONDS	s. o	s. o	s. o
2	IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
3	IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
4	VÉHICULES	10 000	5	20,00
5	AÉRONEFS ET NAVIRES			
	- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
	- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
	- navires	10 000	24	4,17
6	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
7	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
8	MATÉRIEL INFORMATIQUE - macro-ordinateurs et mini-ordinateurs	50 000	10	10,00
9	MATÉRIEL INFORMATIQUE - ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
10	INFORMATIQUE - application majeure	500 000	15	6,67
11	LOGICIELS - autre	10 000	4	25,00
12	MOBILIER	10 000	10	10,00
13	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	sur la durée du bail	

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\begin{array}{rcccl}
 \text{coût d'origine} & & \text{durée de vie utile} & & \text{amortissement} \\
 \hline
 30\,000 \$ & \div & 15 & = & 2\,000 \$ \text{ par an}
 \end{array}$$